

**OFFRE EXCEPTIONNELLE - STOCK LIMITE**

ORDINATEUR de BUREAU + IMPRIMANTE COULEUR OFIS

IT. Services. People. You trust.  
01 600 00 00

**185 500 FCFA**

# LA SEMAINE AFRICAINE

[www.lasemaineafricaine.com](http://www.lasemaineafricaine.com)



N° 3280 du Mardi 9 Avril 2013 - 61<sup>ème</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
 CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

41<sup>ème</sup> Assemblée plénière de la C.e.c

## Les évêques planchent sur «les anti-valeurs»



Une vue de la cérémonie d'ouverture. (P.11)

Forum économique et social pour le développement du district de Vindza

## Plus de dix projets d'envergure, pour redynamiser l'économie locale



Les officiels et participants au forum, après l'ouverture. (P.13)

Coupes africaines des clubs de football

## Que du bonheur pour le football congolais!

(P.20)

[www.JobCongoBrazza.com](http://www.JobCongoBrazza.com)  
 Publiez gratuitement vos offres d'emploi

Visite de travail du président Denis Sassou Nguesso en France

## François Hollande a remercié son homologue congolais pour son soutien dans l'opération au Nord Mali

Denis Sassou Nguesso reçu à l'Elysée par François Hollande. (P.3)



(Photo Cyril Bailleur)

Sommet extraordinaire de la C.e.e.a.c à N'Djamena sur la crise centrafricaine

## La prise du pouvoir par les armes formellement condamnée

(P.3)

5<sup>ème</sup> session ordinaire de la conférence générale du Ceprod

## Un colloque sur la constitution du 20 janvier 2002 est prévu en mai prochain

(P.5)

Lancement de la 9<sup>ème</sup> édition du Fespam



## Les premières sonorités ont résonné à «Gam City»

Quelques notes du ngombi pour marquer le lancement du Fespam. (P.17)

Vie politique nationale

## L'opposition congolaise rejette la concertation de Dolisie et appelle à la tenue des états généraux de la nation

(P.5)



MTN Congo soutient la 4<sup>ème</sup> Edition du Tournoi de football féminin inter-collèges

# Le collège de Mfilou à réédité l'exploit de l'année dernière

La 4<sup>ème</sup> Edition du Tournoi de football féminin inter-collèges dénommée «*Promo jeunes filles*», dont MTN Congo est le sponsor officiel, s'est déroulée du 23 au 30 mars 2013, au stade annexe du complexe sportif Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, sous le thème: «*Le football féminin pour l'éveil des consciences*».

**D**ébuté le samedi 23 mars 2013, ce tournoi a regroupé huit équipes des Collèges d'enseignement général de la ville de Brazzaville, disputé en deux poules et en élimination directe:

**Poule A:** C.E.G Pierre Savorgnan De Brazza; C.E.G de Mfilou; C.E.G. du 8 Février; C.E.G Pierre Ntsiétié;  
**Poule B:** C.E.G Mayindou; C.E.G de Kinsoundi; C.E.G Nganga Edouard; C.E.G du 8 mars.

Le coup d'envoi du tournoi a été donné par M. Brice Hilaire Ounounou, Directeur de cabinet du Ministre de l'enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation, en présence de Mme Béline Ayessa, Directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, de Christopher Murray, Ambassadeur des Etats Unis au Congo et de Freddy Tchala, Directeur général de MTN Congo.

En match d'ouverture, le C.E.G de Mfilou et le C.E.G Pierre Savorgnan De Brazza n'ont été départagés que par une séance de tirs au but, après un match nul d'un but partout. C'est le C.E.G de Mfilou qui l'a remporté par 3 tirs au but contre 2.

S'adressant aux Collégiennes participant à ce tournoi comme joueuses de football, Mme Béline Ayessa a déclaré que l'objectif poursuivi par le Mémorial Pierre Sa-

*d'offrir aux jeunes filles non seulement l'opportunité d'exercer leurs talents et d'exceller dans l'expression sportive, mais également de découvrir les valeurs d'honnêteté, de respect de l'autre et de l'effort». Puis, elle a évoqué la fonction du sport, notamment du football dans la société. «Le football, comme tous les autres sports, n'est pas une activité physique, mais une activité sociale d'intégration qui permet de dépasser et de vaincre les clivages dont notre*

*dépassement de soi. «Le sport est porteur de beaucoup de choses et que ces valeurs doivent être utilement arrimées à la vision d'une école moderne. Pour ce faire, les jeunes filles qui fréquentent nos établissements scolaires n'ont pas de raison de rester en marge du processus de construction de cette école moderne, inclusive et équitable, dont les fondements sont en train d'être posés», a-t-il déclaré. Pendant une semaine, les équipes ont donné le*



Le collège de Mfilou explosant de joie, trophée en mains.

riorité tactique et technique de l'équipe du C.E.G de Mfilou. Les encadreurs de

matière de football féminin, en remportant la 4<sup>ème</sup> Edition, dont la cérémonie de clôture a été marquée par la présence du Directeur de cabinet du Ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, du Chef de cabinet de la Préfecture de Brazzaville, du Conseiller aux affaires publiques de l'Ambassade des Etats Unis au Congo, M. James Wesley Jaffers, du Représentant de la Directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, et de la Représentante de la société MTN Congo.

Dans leurs mots de circonstance, toutes ces personnalités n'ont pas tari d'éloges pour le C.E.G de Mfilou qui a remporté la 4<sup>ème</sup> Edition et réédité l'exploit de l'année dernière. Toutes les équipes ayant pris part au tournoi ont été également félicitées pour l'esprit de fair-play qui a régné tout au long de la compétition. Enfin, toutes les

Congo pour la réussite de cet événement sportif, en sa qualité de sponsor officiel, a été considérable, à travers la prise en charge des joueuses et encadreurs (transport et restauration), les équipements sportifs, les trophées mis en compétition, ainsi que les tees shirts, ballons de football et autres gadgets.

Signalons que les quatre premières équipes ont reçu des trophées et des ballons, tandis que les Collégiennes du C.E.G Mayindou ont reçu le trophée de fair-play.

Classement officiel de la 4<sup>ème</sup> Edition du Tournoi de football féminin inter-collège de Brazzaville

**Premier:** C.E.G de Mfilou;  
**Deuxième:** C.E.G Nganga Edouard;  
**Troisième:** C.E.G Pierre Ntsiétié;  
**Quatrième:** C.E.G Mayindou.



Le collège Nganga Edouard a occupé la deuxième place du tournoi.

*société a été parfois et malheureusement le théâtre», a-t-elle souligné.*

Pour M. Brice Hilaire

*meilleur d'elles-mêmes pour se tailler une place au soleil. Et comme l'année dernière, c'est finalement le C.E.G de*

*cette équipe ont, en tout cas prouvé le sérieux de leur travail.*

En rappel, signalons que la



Les officiels: en reconnaît, ici, Freddy Tchala, Béline Ayessa, Christopher Murray et son épouse, Brice Hilaire Ounounou et autres.

vorgnan De Brazza est de promouvoir le football féminin en République du Congo, précisément en milieu scolaire. «L'enjeu de cette compétition va au-delà du simple jeu, car il s'agit

Ounounou, l'école est le creuset essentiel où se prépare l'avenir d'un pays. C'est pourquoi il a attiré l'attention des jeunes sur le respect des valeurs olympiques d'éthique, de tolérance et de

Mfilou qui a enlevé la première place, en battant, en finale, le C.E.G Nganga Edouard, par un score sans appel de 3 buts à 0. Une victoire qui n'a laissé l'ombre d'aucun doute sur la supé-



Une vue des récompenses offertes aux collèges participants.

3<sup>ème</sup> Edition du Tournoi de football féminin avait été remportée par le même C.E.G de Mfilou. Ainsi, les Collégiennes de Mfilou ont, de nouveau, montré leur savoir-faire en

équipes participantes, ainsi que les encadreurs et les arbitres ont reçu des récompenses (médailles, tee-shirts, stylos et autres gadgets aux couleurs de MTN). La contribution de MTN



Visite de travail du président Denis Sassou Nguesso en France

## François Hollande a remercié son homologue congolais pour son soutien dans l'opération au Nord Mali

Le président de la République, M. Denis Sassou Nguesso, effectue une visite de travail en France, au cours de laquelle il a été reçu par son homologue français, le président François Hollande, au palais de l'Élysée, à Paris, pour un entretien d'une heure, lundi 8 avril dernier. Selon le communiqué publié par le service de presse de la présidence de la République Française, M. François Hollande «a remercié son homologue congolais, pour le soutien politique et logistique apporté aux forces africaines et à la France, dans le cadre de l'opération de libération du Nord du Mali». La visite de travail du président Sassou Nguesso va durer quatre jours, du lundi 8 au mercredi 9 avril 2013.

Arrivé dans la capitale française, samedi 6 avril, dans l'après-midi, après un accueil chaleureux et populaire à l'aéroport du Bourget par de nombreux Congolais de la diaspora en France, le président Sassou Nguesso a posé ses valises à l'hôtel Meurice, où résident, souvent, les présidents africains de passage à Paris. Le programme officiel de sa visite de travail en France a démarré, lundi 8 avril, par une réception au palais de l'Élysée, pour un entretien d'une heure avec François Hollande. C'est pour la deuxième fois que les deux hommes d'Etat se rencontrent en tête-à-tête, après Kinshasa (RDC), le 13 octobre 2012, en marge du 14<sup>ème</sup> sommet de la francophonie. «Premier partenaire économique du Congo, aussi bien en tant que fournisseur qu'en tant qu'investisseur, la France a l'ambition de renforcer la présence de ses entreprises au Congo... Les chefs d'Etat français et congolais ont également évoqué la question des menaces dans le Golfe de Guinée et la nécessité de renforcer la coopération en matière

de sécurité, déjà très active au Congo», soulignait, entre autres, le communiqué publié par l'Élysée. Cette fois, selon le communiqué de la présidence française, les deux hommes d'Etat, en dehors de l'intervention militaire au Nord Mali, ont, surtout, évoqué la situation en Centrafrique et en RDC. «En tant que médiateur de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (C.e.e.a.c.), le président congolais a fait un point de la situation en République Centrafricaine et rappelé les conclusions du sommet de N'Djamena consacré à cette crise. Les deux présidents ont constaté l'illégalité d'une prise de pouvoir par la force. Ils ont souligné la nécessité de préserver l'esprit des accords de Libreville, notamment en organisant des élections dans des délais courts, conformément aux recommandations de la C.e.e.a.c. Le président de la République Française a, également, indiqué sa volonté que l'ensemble des forces politiques centrafricaines soient associées au sein d'un gouverne-



L'arrivée du président Sassou Nguesso, à l'aéroport du Bourget.

ment d'union nationale. Enfin, le chef de l'Etat a tenu à rappeler que la présence militaire en Centrafrique est seulement destinée à renforcer la sécurité des ressortissants français. Concernant la situation en République Démocratique du

Congo, les présidents français et congolais se sont réjouis de l'adoption de la résolution 2098 du conseil de sécurité des Nations unies, à l'initiative de la France et conformément aux engagements pris par le président de la République à Kin-

hasa. Cette résolution permettra un renforcement des moyens humains et matériels de la mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République Démocratique du Congo (Monusco), à travers le déploiement d'une brigade d'intervention africaine dotée d'un mandat robuste. Au plan bilatéral, il a été convenu de poursuivre le développement des relations économiques entre la France et le Congo, dans un cadre de transparence renforcé», rapporte le communiqué de l'Élysée.

Selon son programme, le président congolais a eu un entretien avec le président de l'Assemblée nationale française, Claude Bartolone, et il a déjeuné au Quai d'Orsay, en compa-

gnie de Laurent Fabius, le ministre des affaires étrangères. Dans l'après-midi, il a reçu le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls. Mardi 9 avril, il participe à une réception du Medef, l'organisation patronale française, et il rencontre les ambassadeurs africains en poste à Paris. Dans l'après-midi, il reçoit Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense. Le président Sassou Nguesso sera face à la diaspora congolaise, mercredi 10 avril.

Le président Sassou a répondu aux questions de la presse, à l'issue de son audience à l'Élysée. Un journaliste lui a posé une question sur la procédure judiciaire déclenchée en France sur les biens mal acquis, et qui le vise, entre autres chefs d'Etat africains. Denis Sassou Nguesso a répondu que la justice française devrait respecter le principe de la non ingérence dans les affaires intérieures des Etats, reconnu dans le monde.

Joël NSONI

### EDITORIAL

## Plus que jamais, la légitimité démocratique s'impose

En plein 21<sup>ème</sup> siècle, les affaires de pouvoir d'Etat se règlent encore à coups de canons, dans des pays ayant, pourtant, opté, depuis près de deux décennies, pour la démocratie pluraliste. Le coup de force de la Seleka en Centrafrique est venu rappeler que la démocratie n'est pas un chemin facile. Le non respect de ses principes de base peut ouvrir, justement, la voie à de telles reculades. En s'emparant du pouvoir par les armes, le général Michel Djotodia croyait, sans doute, se donner le destin d'un président de la République devant qui les Etats du monde dérouleraient le tapis rouge en son honneur. Erreur! Plus que jamais, la légitimité démocratique de l'exercice du pouvoir d'Etat s'impose sur la scène internationale. Sa prise de pouvoir par la force a été, unanimement, condamnée, à travers le monde, dès le lundi 25 mars dernier. L'Union africaine a suspendu la République Centrafricaine de ses instances. Le conseil de paix et de sécurité de l'U.a, qui s'est réuni en urgence à Addis-Abeba, au lendemain du «coup d'Etat», a adopté des sanctions à l'encontre de sept responsables de la Seleka, dont le général putschiste, notamment le gel des avoirs et les restrictions de voyage. Les Etats membres de l'Union ont été invités à isoler les responsables du mouvement rebelle s'étant emparés du pouvoir à Bangui. L'Union européenne, quant à elle, a jugé «inacceptable le changement par la force intervenu dans le pays». Le secrétaire général de l'O.i.f (Organisation internationale de la francophonie), le Sénégalais Abdou Diouf, a condamné «la prise de pouvoir par la force» qui constitue, selon lui, une «violation flagrante» des accords de paix de Libreville. Pour sa part, le conseil de sécurité de l'Onu a «fermement condamné la prise de contrôle par la force» du pouvoir en Centrafrique, il est allé même plus loin, en demandant «la restauration de l'ordre constitutionnel» et l'application des accords de Libreville. Washington a condamné «la prise du pouvoir par la force de la coalition rebelle de la Séléka et la nomination d'un président par la Séléka hors d'un cadre constitutionnel», tandis que Paris a condamné «le recours à la force ayant abouti à la prise de pouvoir» en Centrafrique. Après ce concert de condamnations, le sommet de N'Djaména, qui a réuni les chefs d'Etat des pays membres de la C.e.e.a.c. la semaine dernière, a cherché une sorte d'issue, pour ne pas laisser la situation empirer. «Il nous est impossible de reconnaître un président autoproclamé», a affirmé le président tchadien, Idriss Déby. Même si la feuille de route fixée par N'Djaména est interprétée comme une manière «d'habiller le coup de force», d'autant plus que Michel Djotodia n'a pas hésité à s'engouffrer dans la brèche qui lui a été proposée par les chefs d'Etat d'Afrique centrale, on ne peut pas ne pas saluer l'attitude de la communauté internationale de ne plus laisser la place aux régimes qui s'imposent par la force, là où il y a, déjà, des institutions démocratiques. Michel Djotodia va pouvoir, sans doute, diriger la transition dans son pays, mais il ne lui sera pas possible de «transformer sa victoire militaire en victoire politique», comme son prédécesseur, le général François Bozize, aujourd'hui en exil, l'avait fait. Chez nous, au Congo, le président Sassou Nguesso, revenu aux affaires à l'issue d'une grande guerre civile en 1997, a pu transformer sa victoire militaire en victoire politique. Aujourd'hui, la recette ne fonctionne plus. La feuille de route de N'Djaména, qui instaure une transition de 18 mois en Centrafrique, interdit à l'homme fort de Bangui, s'il accepte de diriger la transition, de se présenter à l'élection présidentielle. Autre temps, autres mœurs... Plus que jamais, la légitimité démocratique s'impose, c'est ce que les dirigeants africains devraient comprendre.

Joachim MBANZA

Sommet extraordinaire de la C.e.e.a.c à N'Djaména sur la crise centrafricaine

## La prise du pouvoir par les armes formellement condamnée

A l'invitation du président tchadien, Idriss Déby Itno, les chefs d'Etat des pays membres de la C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats d'Afrique centrale) se sont retrouvés à N'Djaména, la capitale tchadienne, mercredi 3 avril 2013, pour un sommet extraordinaire consacré à la situation en République Centrafrique (pays membre de la C.e.e.a.c), dix jours après le renversement du président François Bozizé (réfugié au Cameroun) par Michel Djotodia, le leader du mouvement rebelle Seleka, qui s'est auto-proclamé président de la République. Le président sud-africain, Jacob Zouma, a participé à ce sommet, son pays ayant envoyé des troupes à Bangui, pour tenter de défendre le pouvoir de François Bozizé. Les chefs d'Etat n'ont pas, formellement, reconnu le nouvel homme fort de Bangui, comme président de la République. Ils ont, plutôt, proposé une feuille de route claire à la Centrafrique, représentée à ce sommet par Nicolas Tiangaye, le premier ministre du gouvernement de transition, nommé à la suite des accords de Libreville, pour un retour à la démocratie dans moins de deux ans.

«Il nous est impossible de reconnaître un président auto-proclamé», a, clairement, indiqué le président Idriss Déby Itno, dans son mot de clôture du sommet. C'est pourquoi, les chefs d'Etat de la C.e.e.a.c, réunis à N'Djaména, ont fixé une feuille de route qui institue une transition de dix-huit mois en Centrafrique, à travers deux organes: un collège désigné par les forces vives, c'est-à-dire toutes les composantes de la société centrafricaine. Ce collège désignera, à son tour, le chef de l'exécutif centrafricain, qui aura en charge de diriger le pays, pendant les dix-huit mois, voire deux ans que durera la transition. Le deuxième organe est un organe législatif, appelé «constituant», dont les membres seront désignés de la même façon, qui sera chargé de rédiger la future constitution de la Cen-

trafrique et qui légifèrera, en attendant les élections législatives. Quel sort pour Michel Djotodia, dont la prise du pouvoir par la force a été condamnée par les Nations unies et l'Union africaine? Le nouvel homme fort de Bangui n'a pas été, formellement, reconnu comme chef de l'Etat. Il a été, plutôt, appelé à se conformer aux accords de paix de Libreville, signés le 11 janvier 2013. Il aura, probablement, besoin de se faire reconnaître par le collège qui sera mis en place, et qui jouera le rôle d'organe exécutif. Raison pour laquelle, on indique qu'il est fort probable qu'il soit désigné par le collège des forces vives, comme président de la transition. Dans ce cas, il ne pourra pas se présenter à la future élection présidentielle. Mais, l'on sait que depuis dimanche 31 mars, Michel Djotodia



Michel Djotodia, le nouvel homme fort de Bangui.

dia a formé un gouvernement de transition, composé de 34 membres, dont neuf ministres issus de la coalition Séléka, huit de l'ancienne opposition et le reste étant réparti entre la société civile et différentes mouvances politiques, dont un ex-proche du président déchu, François Bozizé. Et ce gouvernement de transition est conduit par Nicolas Tiangaye, qui avait été nommé par le président déchu, Bozizé, après la signature des accords de Libreville. Après le coup d'Etat, il a accepté la proposition de Michel Djotodia de le reconduire à son poste, pour une transition qu'il a fixée à trois ans et demi, c'est-à-dire jusqu'en 2016, année de la future élection présidentielle en Centrafrique.

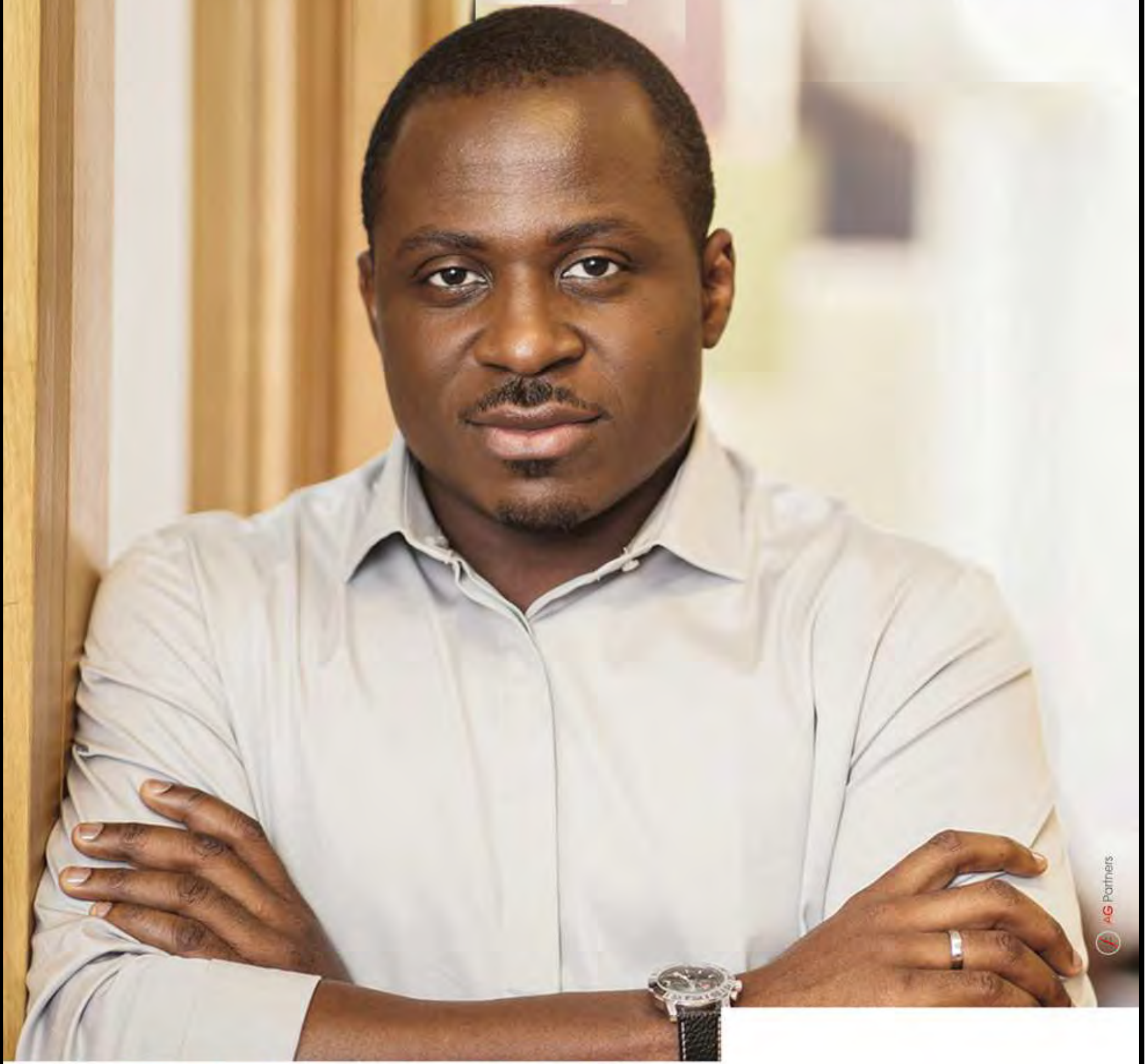
Le président auto-proclamé a, finalement, adhéré à la feuille

de route définie par les chefs d'Etat de la C.e.e.a.c, que lui ont présenté, jeudi 4 avril dernier, leurs ministres des affaires étrangères dépêchés à Bangui. La Centrafrique s'achemine donc vers une transition de 18 mois. Et tout est allé vite. Samedi 6 avril dernier, un conseil supérieur de transition, composé de 97 membres (dont dix pour la Seleka, neuf pour l'actuelle majorité (l'ex-opposition), six pour les «Bozizistes», et le reste pour la société civile (syndicats, confessions religieuses, les organisations de défense des droits de l'homme, les minorités telles que les pygmées et les albinos, ou bien encore au sein de l'Association des artistes et écrivains) et les forces de sécurité.

Joël NSONI



**Ma vie, mes projets,  
mon partenaire pour l'avenir.**



AG Partners

Bénin - Cameroun - **Congo** - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Equatoriale  
Madagascar - République Démocratique du Congo - São Tomé & Príncipe

Pouvoir compter sur un groupe financier international fiable, qui m'accompagne dans ma vie et dans la concrétisation de mes projets, est pour moi, un gage de confiance. Plus qu'une simple institution financière, BGFIBank est un réel partenaire pour l'avenir.



**BGFIBank**  
Votre partenaire pour l'avenir

[www.bgfi.com](http://www.bgfi.com)



5<sup>ème</sup> session ordinaire de la conférence générale du Ceprod

## Un colloque sur la constitution du 20 janvier 2002 est prévu en mai prochain

Le Ceprod (Centre de prospective pour le développement) a tenu la 5<sup>ème</sup> session ordinaire de sa conférence générale, mardi 2 avril 2013, dans la salle des conférences internationales du palais des congrès, à Brazzaville, sous le patronage de son président, Michel Ngakala, et en présence des membres du bureau de cette O.n.g. Cette session, qui s'est tenue deux ans et trois mois après la quatrième session, a permis aux sociétaires (membres du Ceprod), de doter leur O.n.g d'un plan d'action couvrant la période 2013-2015, qui prévoit d'organiser, en mai 2013, un colloque sur la constitution du 20 janvier 2002.

**A**u cours de leur 5<sup>ème</sup> session ordinaire, les sociétaires du Ceprod ont adopté, avec amendements, les rapports d'activités et financiers 2010 et le compte-rendu de la 4<sup>ème</sup> session qui s'était tenue le 17 décembre 2010. Ils ont aussi examiné et adopté, après un fructueux débat qui a donné lieu à des amendements, le projet de budget 2013 dont les ressources (provenant des cotisations des sociétaires, dons et legs en numéraire et en nature, produits des activités du Ceprod) s'élève à la somme de 81.417.315 francs Cfa. Ils ont aussi adopté un plan d'action couvrant la période 2013-2015. Au cours des débats, les sociétaires ont relevé des faiblesses dans le fonctionnement de leur organisation. Certains projets programmés n'ont pas été réalisés. Durant la période 2011-2013, aucune activité prévue n'a été menée. Le président de la conférence l'a reconnu et a présenté les excuses du bureau aux sociétaires. Mais, dans ses explications, Michel Ngakala leur a fait savoir qu'à cette période, le calendrier national était bien chargé, avec la tenue des élections législatives, les événements sociaux



Une vue des participants.

qui ont marqué le pays, etc. «*Nous allons essayer de rattraper le temps, en 2013; accordez-nous votre indulgence*», a-t-il dit. Dans son plan d'action, le Ceprod, «*après avoir scruté les tendances prévisibles du présent et d'un avenir plus immédiat, a retenu des études et des colloques focalisés sur:* - le cadre constitutionnel actuel avec les interrogations sur son efficacité et son efficacité, au regard des enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle en matière de démocratie, de développement socio-économique et des droits de l'homme au Congo; - la problématique du développement avec des questionnements sur l'Etat et sa stratégie économique, dans un monde globalisé en crise, le climat des affaires au Congo, ainsi que sur



Le présidium des travaux, avec Michel Ngakala (au milieu).

notre modèle de croissance dynamique, mais pauvre en création d'emplois». C'est ainsi qu'il est, par exemple, prévu l'organisation, en mai prochain, d'un colloque sur «*les forces et faiblesses de la constitution du 20 janvier 2002, au regard des enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle*». Il s'agira de «*faire le point, à mi-parcours, de l'application de la constitution du 20 janvier 2002 et dégager les perspectives*». A l'heure où la constitution congolaise est au cœur d'un enjeu politique majeur, avec notamment l'élection présidentielle de 2016, un tel débat ne pourra que susciter beaucoup d'intérêt de la part des intellectuels et politiques congolais. Le Ceprod se relance, donc, avec «*un plan d'action tout entier tourné vers les préoccupations stratégiques de l'opinion, à savoir: le cadre général dans lequel les énergies sont mobilisées, une esquisse d'évaluation à mi-parcours et, enfin, les perspectives*». Mais, la vie des institutions associatives requiert un engagement militant de la part des acteurs. C'est pourquoi, pendant

les travaux, le président de la conférence générale du Ceprod a invité les sociétaires universitaires à l'esprit d'ouverture, d'échange et de partage avec les autres. Car, contrairement à leurs confrères d'Afrique de l'Ouest, les universitaires congolais ont tendance à ne pas vouloir se fréquenter, «*même ceux qui sont au Ceprod n'ont pas de relations particulières avec leurs propres collègues, alors que lorsque vous avez créé une O.n.g de cette nature qui doit traiter les questions pointues de société, qui doit analyser les problèmes de société, qui doit interroger les intellectuels, les cadres d'un certain niveau, il faut développer un esprit d'ouverture dans les relations humaines*», a-t-il souligné. Michel Ngakala, qui a ouvert et clôturé les travaux de la 5<sup>ème</sup> conférence générale, a promis, d'ailleurs, d'organiser un séminaire sur le développement des relations humaines au niveau du Ceprod.

Pascal NGALIBO-YALA

URN (Union pour le Redressement National)

## Message du Bureau du Conseil National, à l'occasion du 3<sup>ème</sup> anniversaire du décès du Président Gabriel Bokilo

Le 26 mars 2010, voici trois ans, le Président Fondateur de notre Parti s'éteignait, à Paris, en France, où il séjournait pour des soins. Cette disparition brutale et inopinée avait profondément ému toute la classe politique congolaise dont il était une des grandes figures. Aucun militant, à ce jour, ne s'est départi de l'idéal que ce digne fils du pays s'était assigné, à la fondation du Parti, l'Union pour le Redressement National, il y a vingt-deux ans. Ce qui faisait la force et le mérite de l'homme, c'est la fermeté de ses convictions, son engagement déterminant, son combat pour la justice, son refus de la soumission aveugle ou intéressée et, surtout, son courage de dire et de faire ce qui est juste. Le parcours politique du Président Gabriel Bokilo est, assurément, une référence qui devrait fonder l'éthique d'une nouvelle élite politique au Congo.



Gabriel Bokilo.

*Chers militants et sympathisants,* Ayons une pensée pieuse et méditons en prière, en ce jour anniversaire de la mort de notre Président Fondateur.

La Direction Nationale du Parti continuera à œuvrer aux côtés des Forces de la Majorité Présidentielle pour la paix, l'unité nationale et le développement du Congo, comme aspirations profondes et chères à Son Excellence Denis Sassou Nguesso, le Bâtimeur.

Fait à Brazzaville, le 26 Mars 2013

Le Président National  
Professeur Emile BOTAKA

être modifiés». C'est pourquoi, les cinq leaders ont fait savoir que les «*partis et hommes politiques corrompus ayant participé à la mascarade de concertation de Dolisie qui crient victoire et qui prétendent que toutes les revendications de l'opposition ont été satisfaites, se trompent lourdement*». Dans cet esprit, le collectif des partis de l'opposition congolaise rejette en bloc, les conclusions de la concertation de Dolisie et appelle, de nouveau, le président de la République à convoquer les états généraux de la nation. Parlant de la grève des enseignants, l'opposition congolaise a, d'emblée, porté à l'assistance que la trêve sociale déclarée par le pouvoir n'a que trop perduré. Par conséquent, elle a salué le courage et la détermination des syndicats enseignants, tout en dénonçant l'arrestation arbitraire de trois syndicalistes et exige leur libération sans condition. S'agissant de la révision de la constitution, l'opposition congolaise a réitéré son refus à une quelconque modification de celle-ci. C'est pourquoi, elle s'est indignée du débat politique lancé sur la révision de cette constitution. «*Le pouvoir qui, il y a encore quelque*

*temps, disait que la question de la révision de la constitution était une invention de l'opposition, est ainsi rattrapé par les dénis de la réalité congolaise et ses mensonges politiques*». Répliquant à certains responsables de la majorité qui estiment que l'opposition critique plus qu'elle ne propose, Mathias Dzon a révélé quelques propositions de leur collectif, en matière de gestion financière. «*Il y a une loi organique dans le pays. Que le ministre des finances demande au président de ne plus puiser, impunément, dans les comptes du trésor; que le ministre des finances rapatrie au Congo, tous les fonds du pays qui sont à l'étranger, dont 2 milliards de dollars à la banque de Chine, soit 1000 milliards de francs Cfa; l'augmentation du Smig à 150.000 F.Cfa, etc*», a-t-il affirmé, tout en informant l'opinion que l'Etat congolais a dépensé dix milliards de francs Cfa, pour recevoir le président chinois, Xi Jinping, à Brazzaville. «*Avec cet argent, on pouvait soigner les Congolais et améliorer la situation des travailleurs et les conditions dans les écoles et les hôpitaux*».

Cyr Armel YABBAT-NGO

Vie politique nationale

## L'opposition congolaise rejette la concertation de Dolisie et appelle à la tenue des états généraux de la nation

Le collectif des partis de l'opposition congolaise signataires de la déclaration du 17 août 2012 a organisé, samedi 6 mars 2013, une conférence de presse, à la résidence privée de l'ancien ministre des finances et leader de l'U.p.r.n, Mathias Dzon, l'un des principaux orateurs. Cette conférence de presse était conjointement animée par Christophe Moukouké et Jean Itadi (U.pa.d.s), Clément Miérassa (P.s.d.c) et Pascal Ngouanou (U.d.r.-Mwindi). Trois points essentiels ont constitué la toile de fond de leur menu, à savoir: la concertation politique de Dolisie; la situation sociale marquée par la grève des enseignants et le sit-in des opérateurs économiques, victimes de la tragédie du 4 mars, ainsi que le débat politique sur la révision de la constitution. A cette occasion, les cinq leaders ont rejeté en bloc les conclusions de Dolisie et appelé, de nouveau, le président de la République à convoquer les états généraux de la nation.



Quelques orateurs pendant la conférence de presse.

**S**elon Christophe Moukouké, le pouvoir a «*verrouillé le système électoral pour permettre au P.c.t de toujours gagner les élections. Tant que ce système est en place, d'autres dirigeants ne gagneront jamais. Il est fait en sorte que le président perdure au pouvoir*». C'est pourquoi, il considère que la concertation de Dolisie n'était qu'une simple rencontre entre le ministre de l'administration du territoire, les partis politiques de la majorité présidentielle et quelques «*partis et hommes politiques corrompus, se réclamant fausement de l'opposition, pour les uns, et du centre, pour d'autres*». Clément Miérassa a estimé que les personnalités de l'opposition qui étaient présentes à Dolisie ne sont que des opposants des concertations. «*On ne les voit apparaître que lors-*

*qu'il y a une concertation qui pointe à l'horizon. Que le peuple soit maltraité, qu'il y ait le 4 mars ou les inondations du quartier La Tanafe, ça ne leur dit absolument rien. Mais, dès qu'il y a une concertation, les voilà debout et ragaillardis. Ils entrent dans tous les bureaux et sont incapables, aujourd'hui, de produire le communiqué final de leur concertation*», a-t-il dit. Mathias Dzon a, quant à lui, expliqué que la rencontre de Dolisie est une «*supercherie, un amusement, une mascarade, pour tromper le peuple*». Selon l'opposition congolaise, la concertation politique de Dolisie a maintenu en l'état, «*le système électoral frauduleux à l'œuvre au Congo depuis 1998*», à travers la loi électorale qui, pour eux, comporte de graves dysfonctionnements: «*D'une part, elle confie l'organisation de toutes les opéra-*

*tions pré-électorales, au Ministère de l'administration du territoire et à son administration partielle. D'autre part, elle assigne, pour mission à la Conel (Commission nationale d'organisation des élections), prétendument indépendante, le suivi des actes électoraux accomplis par l'administration. De ce fait, cette loi réduit la Conel à un simple organe d'enregistrement des décisions du Ministère de l'administration du territoire*». Aussi, ont-ils mis à nu le caractère impartial de la Conel composée «*quasi-exclusivement des membres des partis de la mouvance présidentielle. Elle est toute entière aux ordres du pouvoir*». L'opposition estime que «*la concertation de Dolisie vient d'institutionnaliser la fraude électorale à grande échelle, car, dans la plupart des cas, ce sont les mêmes individus qui com-*

*posent la Conel actuelle et qui se sont tristement illustrés par des fraudes massives, lors des dernières législatives de 2012, qui seront reconduits dans leurs fonctions*». Ils ont fustigé le découpage électoral actuellement en vigueur. Citant les propos du ministre Raymond Zéphyrin Mboulou qui déclarait, à la clôture des travaux de la concertation, qu'il allait pouvoir soumettre les conclusions de celle-ci, à l'appréciation du gouvernement, les leaders de l'opposition congolaise ont démontré que la «*décision d'un recensement administratif spécial n'est pas encore prise et ne le sera pas*». Ils ont cité en exemple les propos du ministre Bienvu Okie-my sur Radio-Congo, le dimanche 31 mars dernier: «*La constitution a fixé les délais des consultations électorales et que ces délais ne peuvent pas*



**Effroyable accident sur la route reliant Kinkala à Boko**

Une imprévisible sortie de route s'est transformée, samedi 6 avril 2013, vers 14h, en drame effroyable. Un véhicule immatriculé 231 EM 4, roulant sur la route Kinkala-Boko, dans le département du Pool, a fait un tonneau qui a coûté la vie à quatre personnes et blessé, grièvement, trente-quatre autres, à Kimpila 4, un village situé à 6 km de Boko. Les passagers à bord de ce véhicule revenaient de l'enterrement de trois jeunes, morts il y a quelques jours, dans un accident de la circulation, dont on a fait écho dans la rubrique «Coup d'oeil en biais». Ces derniers roulaient sur deux motos Djakarta, dans les environs du village Voula, sur le tronçon Brazzaville-Kinkala. L'excès de vitesse serait à l'origine de l'accident de Kimpila. Le chauffeur était ivre, semble-t-il, et roulait sans son permis de conduire, confisqué à Brazzaville, selon des témoignages.

**Toujours redoutable, la pluie fait encore des malheurs à Brazzaville**

Après la pluie, le beau temps? Ce n'est toujours pas le cas dans les localités congolaises, car les populations de plusieurs quartiers de Brazzaville n'ont eu que leurs yeux pour pleurer, tant les dégâts causés par la pluie qui est tombée la nuit du vendredi 5 au samedi 6 avril 2013 étaient importants. A Mikalou et à Ngamakosso, notamment, deux quartiers du sixième arrondissement de la ville-capitale, l'eau atteignait le niveau de chaînage de certaines maisons inondées et l'on déplore une perte humaine, un enfant, selon nos confrères de Radio-Congo. Des maisons ont perdu leurs murs qui se sont écroulés. Par ailleurs, la rivière Mikalou est sortie de son lit, avec ses poissons. La marée a ensablé la chaussée du pont du même nom, empêchant la circulation automobile, pendant plusieurs heures. Une trentaine de véhicules s'y sont, d'ailleurs, embourbés. Une vingtaine d'autres véhicules, sur la deuxième sortie Nord de Brazzaville, se sont également embourbés. Le boulevard général Alfred Raoul étant transformé en torrent impétueux, quelques véhicules ont été emportés par le courant des eaux. Cette pluie a rappelé aussi aux usagers de l'ex-pont Abattoir, à Kinsoundi (Makélékélé), que le phénomène d'inondation n'a pas disparu. L'ensablement a touché aussi l'avenue Ngamaba, à Mfilou, quelques jours seulement après les travaux d'assainissement dictés par la visite du président de la Chine. Tout ce spectacle est cyclique, depuis plusieurs années, en dépit de quelques efforts du gouvernement de lutter contre les érosions.

**Apeurée par un véhicule militaire, une dame jette son véhicule dans le caniveau**

La scène s'est passée, la nuit du vendredi 5 avril 2013, sous la pluie, sur la route de La Base, à hauteur du camp de la Base militaire Marien Ngouabi. Une femme roulait dans son véhicule, une Toyota Rav 4. Derrière, déboulait, à vive allure, un gros camion militaire klaxonnant à tue-tête. Prise de panique, la pauvre dame a braqué son véhicule à droite, pour laisser passer le camion militaire. Malheureusement, son véhicule a échoué dans le nouveau caniveau qui longe la route. Dieu merci, elle s'en est bien tirée, mais le militaire chauffeur a poursuivi sa route, sans se retourner. Tout se passe comme si les camions militaires et d'autres poids lourds ont la priorité dans la circulation automobile à l'intérieur des villes. Y aurait-il un code de la route spécial pour eux et un deuxième code, pour les chauffeurs de véhicules ordinaires?

**Un spectaculaire carambolage implique neuf véhicules à Brazzaville**

Un gros camion remorque, chargé de casiers de boissons, a provoqué un spectaculaire carambolage impliquant neuf véhicules, jeudi 4 avril 2013, sur le boulevard Denis Sassou Nguesso, à hauteur du rond-point du Ministère de la défense, au centre-ville de Brazzaville. Ce camion se rendait aux Brasseries du Congo, à Mpila, quand, arrivé à hauteur du rond-point, il a heurté un taxi, par l'arrière, qui roulait dans le même sens. Le choc étant trop violent, le taxi a percuté, à son tour, un véhicule se trouvant devant. Ce choc a fini en un gigantesque carambolage, sept autres véhicules s'étant cognés les uns contre les autres. Bilan: des tôleries cabossées et quelques écorchures corporelles mineures. Comme quoi, la densité de la circulation automobile dans les villes congolaises, particulièrement à Brazzaville et à Pointe-Noire, appelle à des mécanismes de régulation. Mais, même les feux tricolores dans les croisements où ils sont placés, ne fonctionnent pas régulièrement.

**Les habitants de «La Bled» se plaignent de l'insécurité dans leur quartier**

Il y a trop de malfaiteurs présents dans la vie quotidienne des populations du quartier «La Bled», qui est traversé par la route Moukondo-Nkombo Matar, à Brazzaville. Il ne se passe pas plusieurs jours sans qu'ils s'en plaignent auprès des services de sécurité. Les habitants de «La Bled» souhaitent l'installation d'un poste de police dans leur quartier, ainsi que l'éclairage public, pour que la sécurité règne dans leur quartier. En tout cas, s'ils ne font rien, eux-mêmes, ce ne sera pas pour demain, car la police leur a demandé de dénoncer les citoyens suspects, afin de les mettre hors d'état de nuire.

**Un cadavre découvert dans un immeuble en construction à Brazzaville**

Le cadavre d'un homme âgé d'une trentaine d'années a été découvert, vendredi 5 avril 2013, aux environs de 8h, dans un immeuble en construction au centre-ville, en diagonale du plus grand immeuble de Brazzaville, la tour Nabemba. Alertée par la population, la police s'est rendue sur les lieux. Après le constat d'usage, elle a fait acheminer le corps de la victime à la morgue municipale de Brazzaville. Renseignement pris: il s'agit d'un ressortissant tchadien, gardien du chantier de la maison où on l'a découvert. Son corps portait des traces de blessures. Il aurait été poignardé, dans la nuit du jeudi 4 avril, selon un témoignage. Une enquête policière devrait de rechercher les auteurs de ce crime.

**Mouvement de jeunesse**

**Le Cadd-M.j n'existe plus, selon l'aile Faustin Elenga!**

Créé le 28 août 1993, à l'initiative du président Denis Sassou Nguesso de rassembler de nouvelles forces juvéniles et «défendre la démocratie menacée par le pouvoir d'alors», le Cadd-M.j (Comité d'action pour la défense de la démocratie-Mouvement de jeunesse) s'est auto-dissout, samedi 30 mars 2013, au palais des congrès, à Brazzaville, au cours du congrès extraordinaire de dissolution, patronné par le membre du secrétariat permanent du P.c.t, chargé de la jeunesse, Fernand Sabay, représentant le secrétaire général du P.c.t, en présence de Faustin Elenga et Ibara Essié, respectivement deuxième vice-président et premier vice-président du Cadd-M.j. Cette dissolution s'est traduite par la déclaration de dissolution à laquelle l'huissier a pris acte.

**L**e Cadd-M.j n'existe plus. Son autodissolution obéit à une des recommandations du P.c.t, parti auquel il était affilié, prises lors du VI<sup>ème</sup> congrès extraordinaire, tenu à Brazzaville, en juillet 2011. Le principal parti de la majorité veut, en effet, se doter d'une organisation de jeunesse et d'une organisation de femmes, uniques.

Le congrès d'autodissolution du Cadd-M.j a regroupé 302 délégués, venus des différents départements du pays. Ils ont adopté, à l'unanimité, une «déclaration de dissolution» et trois motions. La première motion, pour traduire leur fidélité au président Denis Sassou Nguesso, la deuxième est relative au soutien au P.c.t et la troisième pour remercier la coordination du comité préparatoire et d'organisation de la session extraordinaire du conseil central et du congrès d'autodissolution du Cadd-M.j. «Les congressistes ont apprécié, à juste valeur, les recommandations du parti quant à la mise en place d'une organisation unique des jeunes et des femmes», affiliées au P.c.t. Ils ont, à cet effet, pleinement, adhéré à la dissolution du Cadd-M.j, par des acclamations nourries, et chanté à gorge déployée, des chansons soutenant l'action du président Denis Sassou Nguesso, afin de l'accompagner «dans l'œuvre grandiose de paix, de stabilité, de modernisation et d'industrialisation du pays, impulsée par la politique du gouvernement résumée dans le projet de société «Le chemin d'avenir».

Selon les congressistes, rencontrés à la fin de leur congrès, c'était un moment pathétique, plein d'émotions. Après l'entrée en salle de l'étendard de leur mouvement de jeunesse, ils ont suivi, avec une attention soutenue, les messages des délégués départementaux qui se sont succédés à la tribune. Tous ont exprimé un point commun, à savoir: l'unité et la cohésion nationale. Ils ont condamné, avec la dernière énergie, le tribalisme, le repli identitaire, la haine et la calomnie.

Dans son discours de circonstance, Faustin Elenga a, tout d'abord, remercié les militants pour leur mobilisation et s'est réjoui du climat de fraternité qui a régné tout au long des travaux de la commission préparatoire. Faisant un bref rappel historique du Cadd-M.j, il a rendu un hommage particulier aux membres de l'organisation, qui se sont investis, tout au long de son existence, pour la défense de la démocratie. Pour cela, il a fait observer une minute de silence, en mémoire de ceux qui



Faustin Elenga (en haut) et en bas, une vue de la salle.

ont disparu. «Le président fondateur du Cadd-M.j a constaté qu'il était temps de fédérer les énergies politiques autour du P.c.t, en vue de renforcer ses actions de soutien au président de la République. Nous irons, tous, à la nouvelle organisation des jeunes, qui verra le jour sous peu. Nous allons monnayer nos talents politiques avec autant de force et d'abnégation, comme nous le faisons au Cadd-M.j. De toutes les façons, nous n'avons pas changé de chef politique. Il reste le même, le

président de la République, Denis Sassou Nguesso», a déclaré Faustin Elenga. A propos du président coordonnateur national du Cadd-M.j, l'ancien ministre André Okombi Salissa, comme pour éclairer la lanterne des congressistes, il a indiqué qu'il est notre camarade et nous n'avons aucun problème avec lui et qu'il se souvienne du serment de fidélité fait au président Denis Sassou Nguesso».

Pascal-Azad DOKO

**Présidence de la République**

**Le général Nianga Ngatsé Mbouala a été investi comme commandant de la garde républicaine**

Après sa nomination et sa prise de service, il y a quelques semaines, le général de brigade Nianga Ngatsé Mbouala a été, officiellement, investi dans ses fonctions de commandant de la garde républicaine. La cérémonie s'est déroulée, vendredi 5 avril 2013, au stade Saint-Denis, à Mpila, dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement de Brazzaville, sous le patronage du vice-amiral Pierre Ngombé, chef de la maison militaire du président de la République, en présence du vice-amiral Jean-Dominique Okemba, secrétaire général du C.n.s (Conseil national de sécurité), des membres du commandement des F.a.c (Forces armées congolaises) et de la police, etc.

**S**elon les rites et traditions de la force publique, le vice-amiral Pierre Ngombé a transmis l'étendard de commandement au nouveau commandant de la garde républicaine, avant d'inviter le personnel de ce corps à le reconnaître comme chef: «Officiers, sous-officiers, hommes de rang, vous reconnaissez, désormais, pour commandant de la garde républicaine, le général de brigade Nianga Ngatsé Mbouala, ici présent. Vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera pour l'intérêt du service, l'exécution des règlements militaires, l'observation des lois de la République, pour le succès de la garde républicaine, conformément à la constitution».



Le général Nianga Ngatsé Mbouala.

Puis s'en est suivie une parade militaire des personnels de la garde républicaine et de la sécurité présidentielle, sous la musique de la fanfare de la garde



Le vice-amiral Pierre Ngombé remettant l'étendard de commandement au général Nianga Ngatsé Mbouala.

président de la République, chef de l'Etat, chef suprême des armées, pour l'honneur qu'il m'a fait, en me nommant à la tête de la garde républicaine. Je saisis cette occasion pour saluer la mémoire de mon prédécesseur, qui a été rappelé à Dieu. Il faudrait savoir que c'était un général qui a eu à donner le meilleur de lui-même, pour le succès de la structure qui s'ouvre à moi, aujourd'hui. Je sais que c'est un grand challenge que je dois relever», a-t-il confié. Avant d'ajouter: «C'est un challenge que je dois remporter. Il me faut le soutien et la confiance de la hiérarchie ainsi qu'un apport sincère de

mes collaborateurs». Ancien commandant de la zone militaire de défense n°3 (Gamboma), le général Nianga Ngatsé Mbouala est un commando-parachutiste qui fait preuve de bravoure et de qualités militaires. Il succède au général de brigade Emmanuel Avoukou, décédé le 16 janvier dernier et dont la mémoire a été honorée pendant la cérémonie, à travers l'observation d'une minute de silence.

Alain Patrick MASSAMBA et Emilienne MOUEBARA (Stagiaire)



D.g.i.d (Direction générale des impôts et des domaines)

## Les commerçants soumis à l'I.g.f appelés à respecter les dispositions fiscales

La D.g.i.d (Direction générale des impôts et des domaines) a organisé, mercredi 27 mars 2013, dans la salle de mariage de l'hôtel de ville de Brazzaville, une rencontre avec le S.c.c (Syndicat des commerçants du Congo), pour débattre de ses revendications fiscales, sous le patronage d'Antoine Ngakosso, directeur général des impôts et des domaines, en présence des cadres dirigeants de l'administration fiscale, d'Alexandre Ossebi, vice-président, et Pierre Mbéri-Kihougui, secrétaire général du S.c.c, des membres dudit syndicat et des représentants des organisations patronales et professionnelles.

Pour la D.g.i.d, l'organisation de la rencontre avec les contribuables, particulièrement les commerçants, obéit à son souci d'avoir une approche pédagogique de la fiscalité. Depuis son arrivée à la tête de la D.g.i.d, Antoine Ngakosso privilégie le dialogue, dans l'application de nouvelles dispositions fiscales prévues par la loi de finances 2013.

Les contribuables membres du S.c.c relèvent, en majorité, du régime d'imposition forfaitaire appelé I.g.f (Impôt global forfaitaire). D'après Antoine Ngakosso, ce régime n'apporte pas une grande contribution dans les recettes fiscales. Le taux est de 0,8% du total des recettes annuelles rapportées par les impôts. Les grandes entreprises produisent plus de 90%. Dans leurs revendications fiscales, les commerçants membres du S.c.c ont visé un seul

objectif: attirer l'attention de l'administration fiscale sur certaines dispositions de la loi de finances 2013, qui risquent de mettre à mal leurs activités commerciales. Pour eux, trois des nouvelles dispositions de la loi de finances 2013 posent problème. Il s'agit, notamment, des articles 28bis, 391bis et 461. Un de ces articles nouveaux fait obligation aux commerçants soumis à l'I.g.f de déclarer, à la fin de chaque trimestre, la liste des fournisseurs ou des sources d'approvisionnement, auprès de leurs résidences fiscales respectives et la tenue des registres de vente et des achats. Les manquements aux dispositions précitées exposent les contribuables à une amende de 3.000.000 de francs Cfa, pour les entreprises exonérées d'impôts sur les revenus et à la fermeture de l'entreprise (commerces, boutiques, etc). La loi de finances 2013 a fixé la



Le directeur général des impôts et des domaines Antoine Ngakosso entouré des commerçants à la fin du débat.

base de l'I.g.f au seuil de 40 millions de francs Cfa comme chiffre d'affaires annuel imposable. Or, il y a des commerçants dont le chiffre d'affaires n'atteint pas ce montant. La plupart des commerçants ne tiennent pas de comptabilité dans l'exercice de leurs activités. Ils ne possèdent pas de comptes bancaires et ne listent pas leurs fournisseurs. Ils sont dans l'informel. Pour eux, le seuil de l'I.g.f peut être source de plusieurs difficultés, si la loi est appliquée à la lettre, se sont-ils défendus. Le D.g Antoine Ngakosso a, tout simplement, plaidé le respect de la loi. «Lorsqu'une loi

est votée, cela oblige tous les contribuables de s'aligner derrière cette loi. De ce fait, l'administration générale des impôts et des domaines est appelée à appliquer la loi dans toute sa rigueur, afin de doter le gouvernement des ressources nécessaires à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, notamment réduire de moitié la pauvreté, assurer l'éducation primaire pour tous, enrayer la propagation du V.i.h-sida, réduire la mortalité maternelle et infantile et veiller à la protection de l'environnement», a-t-il déclaré. Pour lui, «les commerçants doivent tenir leurs factures d'achat

et de vente pour permettre à l'administration fiscale d'évaluer leurs chiffres d'affaires dans les normes. Le montant de l'impôt évalué forfaitairement est toujours inférieur au regard de la comptabilité probante. Les contribuables assujettis à l'impôt global forfaitaire doivent respecter toutes les obligations prescrites par ce régime, notamment de la tenue du registre d'achat et de vente, pour éviter les désagréments entre l'administration fiscale et les contribuables».

Au terme de cette rencontre, les

deux parties ont tiré des conclusions y relatives. En ce qui concerne la patente, qui est quelque peu désuète, une réflexion va être engagée pour sa réforme, en associant les commerçants. Quant à l'I.g.f, le forfait sera, dorénavant fixé sur une période biennale.

Concernant le vécu quotidien des commerçants dans leurs relations avec les fonctionnaires des inspections divisionnaires des impôts, l'administration fiscale a pris l'engagement de continuer à éduquer et former ses agents, tout en demandant aux syndicats d'éduquer aussi leurs adhérents pour le respect des obligations fiscales.

Philippe BANZ.  
et Emilienne MOUEBARA  
(Stagiaire)

### Ministère de la pêche et de l'aquaculture

## Une technopole de pêche et d'aquaculture sera construite à Brazzaville

Le ministre de la pêche et de l'aquaculture, Bernard Tchibambeleda, accompagné de ses collaborateurs du cabinet, a effectué, jeudi 28 mars 2013, une visite au port de Yoro, à Brazzaville, où sera implantée une technopole de pêche et d'aquaculture. La visite avait pour objectif de recueillir les éléments d'un rapport décrivant le projet du futur port. Ce projet sera présenté au chef de l'Etat, pour le démarrage des travaux. A cette occasion, le ministre Tchibambeleda s'est entretenu avec les pêcheurs dudit port, qui n'ont pas hésité de soumettre leurs doléances, résumées en besoin de matériel de pêche.



Bernard Tchibambeleda, pendant la visite du port.

Pour s'accommoder à la modernisation, le port de Yoro est l'un des plus vieux de Brazzaville. Il sera doté, bientôt, d'une technopole de pêche et d'aquaculture, dont les travaux seront exécutés sur trois ans. Cette technopole sera composée d'un débarcadère qui sera en aval du grand marché, des caisses isothermes, d'un générateur à glaces à écailles et d'une chambre froide. A cela s'ajoute un centre de formation, en vue de développer la zone. Après la visite du site, Bernard Tchibambeleda a donné des explications sur la réalisation de ce projet. «Le premier constat que nous avons fait, c'est qu'il y a la disponibilité foncière. Aussi bien au niveau de la proche côte qu'au niveau le plus élevé où nous pouvons mettre des installations. Nous avons, en fait, au vu de la réalité, adopté une approche modulaire qui consiste à faire que les pêcheurs s'impliquent dans ce projet et l'approche en elle-même est attractive, c'est-à-dire nous commençons par doter les pêcheurs de caisses isothermes, pour leur servir, en fait, à transporter le poisson, mettre en place, ici, un générateur à glaces à écailles, pour installer la chaîne de froid et construire le marché, en vue de fournir le produit de poisson aux consommateurs», a-t-il dit. Il a, aussi, ajouté qu'«après cette étape, la deuxième consiste à mettre en place le débarcadère, c'est-à-dire le lieu aussi bien d'embarquement que de débarquement de poissons. Ce débarcadère sera en aval du marché et de l'installation de la chambre froide».

Concernant les aspects techniques, le ministre de la pêche a fait savoir qu'il y a à peu près 500 m en longueur et une vingtaine de mètres en largeur. «Cela suffit pour installer notre technopole que comprend en dehors du débarcadère, la chambre froide et un centre de formation, mais qui comprend aussi une cité de pêcheurs et des moyens d'accompagnement, tels que la soute à essence et à gasoil, en vue d'approvisionner les embarcations».

Sur l'intérêt du site, le ministre de la pêche a signalé que ce site constitue, pour le Congo, une rente de situation, dans la mesure où c'est un site qui est ouvert, d'abord, au marché de Brazzaville, mais aussi, qui est proche du marché de Kinshasa. «Et donc, pour nous, ce site offre la possibilité de développer l'offre et de l'amener vers le consommateur», a-t-il poursuivi.

Nous osons croire que la technopole de pêche et de l'aquaculture de Brazzaville offrira aux pêcheurs congolais la capacité de développer leur activité.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

## IN MEMORIAM

### 20<sup>ème</sup> anniversaire de la disparition de Maman Jacqueline Ndombi

20 Avril 1993 - 20 Avril 2013. Voici vingt ans déjà que disparaissait Mâ Jacque, Jacqueline NDOMBI.

Une messe d'action de grâces sera dite en sa mémoire, en la Basilique Sainte-Anne du Congo, le samedi 20 avril 2013, à 14h30.

Les enfants ONDAYE et la famille NDOMBI, tout en renouvelant leur gratitude envers ceux qui avaient compati à ce malheur, les invitent à avoir une pensée pieuse pour elle.

Que son âme repose dans la paix du Seigneur!





**DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES****CALENDRIER FISCAL DU MOIS D'AVRIL 2013****Le 5:**

- Reversement de la taxe sur les contrats d'assurance

*(Art.336 du CGI, tome 2, livre 1)*

- Déclaration par l'entrepreneur principal, adjudicataire du marché principal de la liste des sous-traitants bénéficiaires des contrats d'exécution des travaux et enregistrement desdits contrats

*(art 185 quinquies LF 2013)*

**Le 15:**

- Déclaration et versement de la TVA et CA/TVA

*(Art 31 de la loi n°12- 97)*

- Déclaration et versement de la taxe sur les boissons alcoolisées et le tabac *(LF 2013)*

- Taxe sur les jeux de hasard et d'argent

- CA/Taxe sur les jeux de hasard et d'argent

- Taxe sur les transferts de fonds

*(Loi n°33- 2003 du 30- 12- 2001)*

- R.A.V. des hôteliers et RAS par la SNE

*(Art 6 de la loi n°16- 2001 du 31 – 12 – 2001)*

- Déclaration des opérations des commissionnaires en douanes

- Taxe sur les billets d'avion en vols internationaux

*(Loi n°4- 2007 du 11 mai 2007 et décret 2008 - 330 du 19-08-2009)*

- Déclaration et paiement de l'IRPP retenu à la source *(Art 173 du CGI, tome 1)*

- Déclaration et versement de l'acompte sur divers impôts pour l'importation des marchandises à but commercial *(Art 5 ter loi n°01/95).*

**Le 20:**

- Déclaration et versement des retenues à la source *(Art 96,183, 185 ter du CGI, tome*

**1)**

- Déclaration et paiement de la TUS

*(Loi n°36-2011 du 23 -12 – 2011)*

- Déclaration et paiement de l'IS forfaitaire *(Art 126 ter CGI, tome 1)*

- Déclaration et Paiement de l'IRVM des sociétés étrangères fonctionnant sous le régime de l'admission temporaire d'exercer *(ATE)*

*(Art 1 du CGI, tome 2, livre III)*

- Déclaration et versement de l'ASDI par les grossistes, importateurs et autres *(LF 2013)*

- Déclaration des opérations pétrolières au titre du 1<sup>er</sup> trimestre *(art 126 quinquies LF 2009)*

- Taxe sur les externalités négatives de l'activité minière et pétrolière.

**Le 30:**

- Déclaration des états financiers *(IS et IRPP/ BICA/BNC)* et dépôt des documents annexes *(Art 30,31, 80 et 126 CG, tome 1I)*

- Paiement du solde de l'IS *(art 126 bis du CGI)*

- Paiement de la taxe sur la plus-value de réévaluation *(art 7 – loi n°1 du 16 – 01- 1997)*

- Versement 2<sup>ème</sup> tiers provisionnel IRPP *(Art 460 bis du CGI)*

- Régularisation du prorata de déduction de TVA

**N.B:** Pour les nouveaux contribuables, la patente doit être payée dans les 15 jours du début d'activité

*(Art 312 du CGI, tome 1)*

**«PAYER SES IMPOTS EST UN DEVOIR CIVIQUE»**

**Contacts:05 746 54 34/06 655 96 71**





REF.ONEMO:071/2013

## PORTE À LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QU'ELLE PROCEDE A UN RECRUTEMENT DE PERSONNEL. LES CANDIDATS DOIVENT ETRE DE NATIONALITE CONGOLAISE ET REpondre AUX CRITERES SUIVANTS:

1. **Ingénieur Contrats:** Formation Ecole d'Ingénieurs prioritairement/Droit des Affaires/Ecole Supérieure de Commerce (Bac+5). Avec expérience dans la négociation commerciale et contractuelle. Bonne connaissance du Droit des Affaires et des Assurances.

2. **Cadre Achats:** Bac+4/Bac+5 avec une expérience supérieure à deux(2) ans dans le métier des Achats-Contrats. De solides connaissances en anglais sont requises.

3. **Ingénieur Traitement :** Techniciens Supérieurs expérimentés (plus de 5 ans) dans l'exploitation et la production et si possible avoir une expérience opérationnelle dans le domaine du brut, des eaux et du gaz.

4. **Inspecteur Site:** Cadre ou Technicien Supérieur avec une expérience professionnelle dans l'Industrie Pétrolière. Compétences en contrôles non destructifs, métallurgie/soudage, matériaux/corrosion et peinture.

5. **Ingénieur Méthodes Mécanique:** Ingénieur Généraliste à dominante Mécanique. Connaissances dans le domaine des machines tournantes utilisées en production pétrolière (pompes, compresseurs, turbines,...), avec quelques années d'expérience, si possible dans le domaine pétrolier. Bonne connaissance des règles du métier et des normes internationales dans son domaine.

6. **Ingénieur Intégrité:** Technicien diplômé d'un BTS/DUT ou équivalent avec un minimum de 10 ans d'expérience dans l'exploitation des puits. Diplômé d'un BAC+5 ou école d'Ingénieur ayant de l'expérience dans l'exploitation des puits.

7. **Assistant d'Affaires :** Ingénieur/Technicien Supérieur chevronné ayant une bonne expérience en conduite d'affaires ou de projets. Bonne connaissance des règles techniques

et des normes de construction (tuyauterie/charpente) Connaissances en métallurgie, procédés, équipements pétroliers, électricité, instrumentation et revêtements.

8. **Chef Section Laboratoire:** Formation : Bac+4/Bac+5 ou équivalent par un diplôme d'Ecole d'Ingénieurs. Expérience dans le management des hommes. Connaissances techniques relatives au laboratoire telles que la thermodynamique appliquée aux hydrocarbures, analyses PVT, chromatographique, absorption atomique, spectrophotométrie et traitements des bruts et eaux.

9. **Technicien Forage:** Technicien Supérieur (Bac+2/3), avec une expérience significative dans une compagnie de services forage/complétion. Aptitude au commandement.

10. **Ingénieur Géologue:** Bac+5 Ingénieur Géologue Formation universitaire et/ou Ecole d'Ingénieurs) avec une expérience professionnelle significative. Bonne connaissance des outils informatiques d'interprétation (environnement GEOQUEST, CHARISMA, etc....). Connaissances approfondies en géologie pétrolière.

11. **Ingénieur Géophysicien:** Ingénieur/Bac+5, avec une expérience professionnelle significative en Géologie et en Géophysique. Bonne connaissance des outils informatiques du métier (logiciels spécialisés d'interprétation). Maîtrise de l'anglais souhaitée.

12. **Ingénieur Réservoir :** Ecole d'ingénieur/ENSPM/BAC+5 (domaine technique). Bonne connaissance des logiciels du métier Réservoir (PIE, EMERAUDE, MBAL, ECLIPSE, etc.)

13. **Commissioning Site Leader:** 5 ans d'expérience dans les activités de préparation et de réalisation de pré-commissioning et de commissioning. Bonne connaissance de la méthodologie OPERCOM, de l'outil ICAPS, de la production pétrolière, de l'électricité, de l'instrumentation, de la tuyauterie et des machines tournantes...

14. **Ingénieur Projet:** Ingénieur Généraliste ou Technicien Supérieur confirmé avec une 1ère expérience dans l'ingénierie et la conduite de chantiers / projets industriels.

15. **Ingénieur Projets Télécoms:** Ingénieur avec plus de 2 à 3 ans d'expérience ou Technicien Supérieur avec 10 ou 15 ans d'expérience. Solides connaissances techniques en télécommunications et en architecture SI. Rigueur dans la gestion des hommes, des dossiers et du reporting. Connaissance du milieu pétrolier.

### Le dossier devra contenir OBLIGATOIREMENT:

- Une lettre de motivation (préciser le poste faisant l'objet de votre candidature)
- Un Curriculum Vitae (adresse email)

Vous êtes vivement encouragés à déposer votre dossier sur notre site internet dédié au recrutement : [www.careers.total.com](http://www.careers.total.com)  
Les CV sur format papier sont à déposer à :

- Pointe-Noire : Bureau courrier, à la Direction Générale sise immeuble Poincaré

- Brazzaville: Bureau de liaison TOTAL E&P CONGO, avenue Bayardelle

**DATE DE CLOTURE : vendredi 19 Avril 2013**




**www.burotop.com**

PROMO DESKTOP

Ordinateur de bureau HP



+

Imprimante Ricoh SP1210n Réseau 22 PPM



- \*Processeur G640 Dual Core
- \*Mémoire RAM 4Go
- \*Disque dur 500Go
- \*Graveur DVD
- \*Licence Windows 7 professionnel

RICOH

**375 000**

Garantie 3 ans FCFA \*HT

\*Prix HT, paiement cash, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88




**www.burotop.com**

Ordinateur portable Lenovo neuf !

- \*Processeur Intel B870
- \*Mémoire RAM 2Go
- \*Disque dur 320Go
- \*Lecteur graveur DVD
- \*Ecran 15.6"



Garantie 1 an

**235.000**

FCFA \*HT

**Burotop Iris, Votre partenaire IBM Lenovo au Congo..**

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai / Tel: 04 453 53 53 - 05 563 63 63

\*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.



Troisième journée Shalom

Les jeunes de la paroisse de Sangolo sensibilisés sur le caractère sacré de la vie

En partenariat avec la paroisse Notre-Dame des apôtres de Sangolo, le mouvement Shalom de l'archidiocèse de Brazzaville, coordonné par Sr Hortense Nsimba, a organisé, samedi 9 mars 2013, à la paroisse Notre-Dame des apôtres, la troisième journée Shalom, qui s'inscrivait dans la dynamique de la journée internationale de la femme. A cette occasion, une exposition-vente des articles fabriqués par les jeunes du mouvement et une conférence-débat, présentée par le docteur Mbandza, membre de l'O.n.g Médecins d'Afrique, sur le thème: «Le phénomène de l'avortement et ses enjeux», ont marqué cette journée.



Le présidium pendant la conférence.

Dans l'auditoire, il y avait les abbés Isidore Malonga, Dalvit Mienagata, respectivement, curé et aumônier paroissial des jeunes de la paroisse Notre-Dame des apôtres de Sangolo ainsi que la plus part des groupes paroissiaux des jeunes.

La journée a commencé par la prière d'ouverture prononcée par l'aumônier paroissial, avant le mot de Cellot Primat N. Mabikas, étudiant en 3<sup>ème</sup> année de théologie au grand-séminaire Cardinal Emile Biayenda, modérateur de la conférence-débat. Sr Hortense Nsimba a présenté l'historique et l'identité propre du mouvement. Puis l'assistance a suivi la conférence de M. Mbandza, qui a parlé des causes, conséquences et enjeux de l'avortement, qu'il a défini comme: «Une interruption accidentelle (involontaire) ou provoquée (volontaire) d'une grossesse». «Dans les deux cas, il est soit un mal nécessaire encouragé, soit un acte criminel, prohibé par la loi, selon ce qu'il est licite ou illicite», a-t-il expliqué. Ainsi, il y a

une forme d'avortement «médicinale» de moins en moins opérationnelle et une autre qui est «criminelle», la plus répandue. Parmi les causes de ce fléau, il a épinglé le sous-développement qui, à son avis, draine de



L'assistance pendant la Journée Shalom.

nombreux maux, à savoir: l'analphabétisme, la précarité de la vie, les indifférences, l'absence de communication et d'informations sur les sujets sexuels, les avidités du contrôle parental et les agressions

sociales encore d'actualité en milieu professionnel et scolaire, etc. Les conséquences des avorte-

ments, notamment la stérilité ou la mort, ont été présentées à l'assistance comme un potentiel danger pour tous ceux qui s'y engagent. C'est pourquoi il a mis un accent particulier sur le caractère à la fois sacré et

divin de la vie, en s'appuyant sur certains passages bibliques. Partant, le conférencier a appelé les jeunes à la pratique continue de la maîtrise de soi et des principes élémentaires à observer: la discipline sexuelle, la protection, l'abstinence, les pratiques contraceptives naturelles (le respect du cycle menstruel), le planning familial, afin d'avancer lentement et sûrement vers l'avenir, sans se laisser corrompre par les jouissances éphémères actuelles. Aux parents, M. Mbandza a fait comprendre qu'ils ont à reprendre en mains leur responsabilité sur la vie de leurs enfants, en veillant et en affrontant avec eux, les folies de leur adolescence. Car, le destin des enfants est toujours tributaire de l'impact du regard des parents. La phase des débats a été marquée par une participation effective des jeunes qui ont à la fois exprimé leur satisfaction quant à l'information acquise et leur engouement à s'informer

Office de Maître Jean Bertin SELA, Notaire, Sis 101, rue Lamothe, Immeuble NKOUNKOU Fils, 1<sup>er</sup> étage, Plateau Centre-ville, B.P: 13665; Tél:(00242) 06.666.91.71/04.016.09.25, Brazzaville

ANNONCE LEGALE SOCIETE «2 M SERVICES»

Société à responsabilité limitée Au capital de un million (1.000.000) de F.CFA, Siège social sis à Brazzaville 30, rue Raymond Paillet, Baongo, République du Congo

Suivant acte authentique, en date à Brazzaville du quatorze mars deux mil treize, reçu par Maître Jean Bertin SELA, Notaire, dûment enregistré, le dix-huit mars deux mil treize, aux domaines et timbres de Baongo, Folio 050/6 n°721, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes: Forme: Société à responsabilité limitée;

- Objet:
- Bâtiments et travaux publics;
  - Logistique & Transport;
  - Travaux Industriels;
  - Hygiène Sécurité Environnement;
  - Bureau d'Etude & Gestion des Projets;
  - Services d'Entretien et Maintenance (Splits et groupes électrogènes);
  - Services de gardiennage;
  - Prestation de Services;

Dénomination: Société «2 M SERVICES» SARL; Siège social sis à Brazzaville 30, rue Raymond Paillet, Baongo; Capital social: Le capital social est fixé à la somme de un million (1.000.000) F. CFA, divisé en cent (100) parts sociales égales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de un (001) à cent (100), entièrement libérées et attribuées à chacun d'eux en représentation de leurs apports respectifs; Les parts sociales ne peuvent jamais être représentées par des titres négociables, nominatifs ou au porteur; Gérance: Monsieur MASSENGO Jean a été nommé Gérant Statutaire de la Société «2 M SERVICES» SARL, pour le premier exercice; Registre de commerce: Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, le vingt-deux mars deux mil treize, sous le n°13 DA 354 et le RCCM, sous le n°13 B 418.

Pour avis Maître Jean Bertin SELA

d'avantage. Après cet échange, l'abbé Isidore Malonga, en sa double qualité de curé de la paroisse à l'honneur et de président de la commission diocésaine de la pastorale pour la famille, s'est exprimé en insistant sur l'enseignement de l'Eglise.

Gislain Wilfrid BOUMBA

MINISTERE D'ETAT, DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE

N°004/2013/PN-CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr.	Requérants
01	2885 du 28/01/2013	Section: AB, Bloc: 74, Parcelle: 16, Superficie: 419,89 m <sup>2</sup>	SONGOLO	04	MAVOUNGOU Gerbault DE Brescia
02	2733 du 21/11/2012	Section: ABZ, Bloc: 21, Parcelles: 01 et 02, Superficie: 1000,00m <sup>2</sup>	DIOSSO	LOANGO	ZOBA Daniel
03	2858 du 15/01/2013	Section: CK, Bloc: 56, Parcelle: 03, Superficie: 500,00m <sup>2</sup>	MONT KAMBA	04	WETSHINDJU NDJADI Jean
04	2931 du 12/02/2013	Section: BV, Bloc: 303, Parcelles: 01 et 02, Superficie: 1000, 00m <sup>2</sup>	MONT KAMBA (Famille MBANZA)	HINDA	FOUTY Serge Nicaise Gaston
05	2717 du 19/11/2012	Section: CJ1, Bloc: 01, Parcelle: 01 bis, Superficie: 244, 00m <sup>2</sup>	MONT KAMBA	04	KIOUBA Jean Claude
06	2899 du 30/01/2013	Section: Q, Bloc: 20, Parcelle: 03 Superficie: 278,30m <sup>2</sup>	MVOUMVOU	02	OULD MOCTAR SALEM Cherif Ahmed
07	2394 du 02/08/2012	Section: ABX1, bloc: 83, Parcelle: 05, Superficie: 600,00m <sup>2</sup>	LOANGO	LOANGO	OUAMBA DIABOUA Thierry Michel Gael Julien
08	2765 du 04/12/2012	Section: Q, Bloc: 101 Parcelles: 02, Superficie: 347,50m <sup>2</sup>	MVOUMVOU	02	MANAMIKA Abel
09	2560 du 20/09/2012	Section: L, bloc: 49, Parcelle: 07, Superficie: 425,00m <sup>2</sup>	OCH	01	PANDI Fédhéré Adrienna
10	2212 du 01/06/2012	Section: CN, Bloc: 327, Parcelle: 06, Superficie: 500,00m <sup>2</sup>	PLATEAU DE HINDA	04	NDINGA IHENGUE Tachella Morine
11	781 du 27/10/2010	Section: AK, Bloc: 254, Parcelle: 06, Superficie: 376,00m <sup>2</sup>	NKOUIKOU	04	TCHANGA Marceline
12	2244 du 08/06/2012	Section: CN, Bloc: 18, Parcelle: 01, Superficie: 500,00m <sup>2</sup>	VINDOULO	04	NOHNNY BATELA Gaston
13	2619 du 11/10/2012	Section: T, Bloc: 12, Parcelles: 05 bis et 05 ter, Superficie: 408, 00m <sup>2</sup>	FOUCKS	02	KANE BAKARI
14	2927 du 11/02/2013	Section: T, Bloc: 118, Parcelles: 01,02, 05,06 et 07, Superficie: 1802,36m <sup>2</sup>	NEW BEL MAWATA	01	KIMBEMBE Bernard
15	1616 du 10/10/2011	Section: Q, Bloc: 59 bis, Parcelles: 06 Superficie: 705, 03m <sup>2</sup>	CASE DU PARTI MVOUMVOU	01	ABDOU AKIMOU
16	2905 du 05/02/2013	Section: Q, Bloc: 66, Parcelle: 01, Superficie: 132,19m <sup>2</sup>	MVOUMVOU	02	SŒURS DU SAINT ESPRIT
17	2643 du 22/10/2012	Section: AN, Bloc: 51, Parcelle: 08, Superficie: 400,00m <sup>2</sup>	MONT KAMBA	04	TCHITEMBO Armen Desyr
18	2959 du 26/02/2013	Section: /, Bloc: /, Parcelle: /, Superficie: 8 ha 00 a 93 ca	DOUMANGA	MVOUTI	D. S. N.
19	3046 du 28/02/2013	Section: S, Bloc: 24, Parcelle: 13 Superficie: 576, 65m <sup>2</sup>	MATENDE	02	DAOUDA Ibrahim Dacki
20	2946 du 21/02/2013	Section: ACK, Bloc: 43, Parcelle: 07 ex-09, Superficie:486, 06m <sup>2</sup>	MONT KAMBA	05	IBOULAMOKI Thérèse
21	2864 du 15/01/2013	Section: AE, Bloc: 35, Parcelles: 01 à 10, Superficie: 5000m <sup>2</sup>	SIAFOUMOU 2 (Famille NDINDJI)	04	MAMPASSI MAMPENBE Antoinette
22	2819 du 12/12/2012	Section: CG, Bloc: 206, Parcelle: 01, Superficie: 1000,00m <sup>2</sup>	KOUFOLI (Famille TCHINIOKA)	05	OSSEBI née OKIANZA IYELI Hortense Béatrice Roselyne
23	2698 du 14/11/2012	Section: ABW, Bloc: 85, Parcelles: 01 et 03, Superficie: 1000,00m <sup>2</sup>	MONGO MPOUKOU (F. MPOUKOU)	05	NOUMBOU ZAOU née NIAMBI Géraise Hermine Fortunée
24	2901 du 31/01/2013	Section: AW, Bloc: 70, Parcelle: 06, Sup: 400, 00m <sup>2</sup>	MOVIS	04	MALONGA Emilienne
25	2900 du 31/01/2013	Section: AG, Bloc: 59, Parcelle: 03, Superficie: 500,00m <sup>2</sup>	TCHIALI	04	MALONGA Emilienne
26	1584 du 29/09/2011	Section: AE, Bloc: 58, Parcelle: 4, Superficie: 500,00m <sup>2</sup>	SIAFOUMOU	04	DIDA Grace Rachel
27	1928 du 01/03/2012	Section: L, Bloc: 94 bis, Parcelle: 15, Superficie: 400,00m <sup>2</sup>	OCH.	01	BOUNGOU Gaspard
28	2553 du 19/09/2012	Section: X, Bloc: 93, Parcelle: 15, Superficie: 150,00m <sup>2</sup>	MBOUKOU	03	KITSOUKOU née KIEMBISSILA Armande. Milène. et Enfants
29	2509 du 03/09/2012	Section: X, Bloc: 25, Parcelle: 08, Superficie: 150,00m <sup>2</sup>	TIE-TIE 02	03	MAMADOU DOUCOURE
30	3083 du 18/03/2013	Section: /, Bloc: /, Parcelle: /, Superficie: 10.000,00m <sup>2</sup>	VILLAGE LIBOUKOU LI-KOULO	ZONE R.	NGATSONGO Henri

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 Décembre 2000 portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 19 mars 2013  
L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière  
Justin BIANGANA



## 41<sup>ème</sup> Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo Les évêques planchent sur «les anti valeurs»

Lundi 8 avril 2013, en la solennité de l'Annonciation du Seigneur, a eu lieu au C.i.o (Centre interdiocésain des Œuvres), à Brazzaville, l'ouverture de la 41<sup>ème</sup> Assemblée plénière des évêques du Congo, sous le thème: «Les anti valeurs». Placée sous l'égide de Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), la cérémonie d'ouverture a connu la participation de NN.SS. Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, Jean Gardin, évêque d'Impfondo, Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, ainsi que Mgr Urbain Ngassongo, évêque du nouveau diocèse de Gamboma, jusqu'à présent secrétaire général de la C.e.c, mais en partance. A leurs côtés, M. Anatole Colinet Makosso, ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, Mme Yvonne Kimbembé, procureur général près la Cour de comptes et de discipline budgétaire. Dans l'assistance, on pouvait noter la présence du secrétaire général de l'Acerac, des vicaires généraux, du coordonateur de la commission épiscopale Justice et Paix, etc.



Les évêques du Congo à l'ouverture des travaux.

Après le mot du secrétaire général de la C.e.c, qui a circonscrit la 41<sup>ème</sup> Assemblée plénière des évêques et l'intérêt de réfléchir sur les anti-valeurs, trois allocutions ont été prononcées. Au nom du président du C.n.a.l.c (Conseil national de l'apostolat des laïcs), Mme Charlotte Nguimbi a plaidé pour la formation des laïcs. Mgr Jan Romeo Pawlowski, nonce apostolique au Congo et au Gabon a rap-

lé le fonctionnement d'une Conférence épiscopale à la lumière de Vatican II. Il est revenu sur le thème choisi par les évêques congolais pour leur 41<sup>ème</sup> Assemblée plénière, en précisant que lorsque les évêques réfléchissent sur les anti-valeurs, ils exercent leur mission pastorale qui consiste à éduquer la société. Il a, cependant demandé de ne pas s'arrêter à la dénonciation, mais de faire des propositions cons-

tructives, car l'Eglise a aussi pour mission de construire la société. Dans son allocution d'ouverture des travaux, Mgr Louis Portella Mbuyu a invité à une prise de conscience de la dignité de l'homme. Ce qui justifie le choix du thème de la présente Assemblée plénière. «L'Eglise n'est pas indifférente à ce qui se produit dans la société», a-t-il signifie, montrant ainsi que le thème choisi est d'une urgence particulière, afin de faire prendre conscience aux chrétiens du fléau que représentent les anti-valeurs et la nécessité

de le combattre. Signalons que pour cette Assemblée plénière, tous les évêques sont au complet. NN.SS Yves Marie Monot, évêque de Ouesso et Miguel Angel Olaverri sont arrivés pour y participer. Tous les évêques iront, mercredi 10 avril 2013, à Oyo pour les obsèques du père Joseph Piszczek, curé d'Oyo, rappelé à Dieu à la suite d'une noyade.

Gislain Wilfrid BOUMBA

### Paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo (Diocèse d'Owando)

#### Décès du curé, père Joseph Piszczek!

De nationalité polonaise et curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo (diocèse d'Owando), père Joseph Piszczek est décédé, par noyade dans la rivière Alima dans laquelle il avait l'habitude de se baigner, à Oyo (département de la Cuvette), dans la nuit du mardi 2 avril 2013. Son corps a été retrouvé trois jours plus tard, le jeudi 4 avril 2013, à Tchikampika, localité située en aval d'Oyo, toujours dans le département de la Cuvette. Père Joseph Piszczek était missionnaire au Congo depuis 25 ans.

Né le 25 juillet 1956, à Tylmanowa, en Pologne, le père Joseph Piszczek a fait ses études primaires et secondaires à Tylmanowa et à Kroscento, avant d'entrer au grand-séminaire de Tarnow. Au terme de son cursus philosophique et théologique, il reçoit l'ordination presbytérale le 31 mai 1981, des mains de Mgr Jerzy Ablewicz. Après son ordination presbytérale, il est affecté comme vicaire à la paroisse Saint-Casimir, à Nowy Sacz, avant d'être nommé aumônier des hôpitaux. En 2006, il est élevé au rang de chanoine par l'évêque de Tarnow.



Père Joseph Piszczek.

Guidé par la voix de la disponibilité de la vocation missionnaire, le père Joseph Piszczek s'est engagé à aller en mission. Pour cela, il entre au centre de formation missionnaire de Varsovie où il passe un an (1986-1987). Il est envoyé solennellement comme missionnaire au Congo-Brazzaville, par le Saint-Père Jean-Paul II, après avoir reçu la croix missionnaire à Varsovie, le 10 juin 1987.

Il arrive au Congo-Brazzaville en fin septembre de la même année, en passant par Moscou. Il est affecté à Oyo, où il devient curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, à partir de 1988. Rappelons que c'est en mai 1973 que les premiers missionnaires sont arrivés de Tarnow, à Oyo.

Le père Joseph Piszczek a été un pasteur très présent au milieu de ses brebis. Il a assuré lui-même le service de la catéchèse avec rigueur. Il a construit l'église et un nouveau bâtiment de l'école catholique, avec la aide de son pays natal, plus précisément de sa paroisse d'origine. Les obsèques du père Joseph Piszczek auront lieu mercredi 10 avril 2013, à 10h et il sera inhumé au cimetière de la grotte mariale, dans l'enceinte de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

### Papauté

## Hommage au Pape Benoît XVI: collaborateur de la vérité

«Cooperatores veritatis» (3 Jn 1,8): telle est la devise épiscopale et papale de Benoît XVI. Elle condense une vision du monde et une conception de la mission de l'Eglise qu'il a su témoigner dans l'admirable clarté de sa pensée et de son action qui ont marqué ses nombreuses années de dévouement et de service comme prêtre et évêque, comme enseignant et écrivain, comme préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi et, d'une manière toute particulière, comme pasteur de l'Eglise universelle.

Avant été inlassablement au service de l'amour de Dieu, l'intelligence de la foi, l'espérance du salut, le dialogue interreligieux, la nouvelle évangélisation, la charité dans la vérité, la réconciliation, la justice, la paix... et ayant affronté tant de tempêtes intérieures et mondialisées, voici qu'en conscience devant Dieu, Benoît XVI renonce au ministère pétrinien pour servir le Christ d'une nouvelle manière en demeurant dans l'enclos de saint Pierre.

D'abord, il faudrait élucider la compréhension du ministère pontifical d'après Benoît XVI. Ce dernier, en effet, dès l'entame de son pontificat, se considérait comme «un simple ouvrier dans la vigne du Seigneur». Aussi, n'avait-il jamais caché qu'il n'excluait pas l'hypothèse d'une renonciation (Benoît XVI, *Lumière du monde*, Paris, Bayard, 2010, p.51). Respectueux des lois de l'Eglise, il s'est librement conformé aux prescriptions du droit canonique (Cic, 332, §2). Les termes mêmes de sa renonciation font état de la diminution de ses capacités physiques rendant possible une telle décision. Ensuite, il faudrait dégager la fécondité spirituelle de cet acte. Inaugure-t-il des temps nouveaux pour l'exercice du ministère pétrinien? Restera-t-il dans l'histoire comme un acte isolé et sans lendemain ou authentiquement prophétique? Il était courant de souligner le poids de la charge papale. Mais cette

possibilité de renonciation n'avait jamais été exercée dans les temps modernes. Benoît XVI, inspiré par l'Esprit, a voulu en faire un acte profondément évangélique.

Dès lors, la grandeur de Benoît XVI est l'humilité avec laquelle il fraie un chemin à plus que lui, au divin fondateur de l'Eglise. Jusqu'au bout de son pontificat, ce pape théologien a agi en homme spirituel liant la contemplation à l'action, la foi à la raison. Tout en refusant de surestimer les capacités de sa propre humanité, Benoît XVI, à travers cette décision, prouve à suffisance qu'il n'est pas un homme d'ambition, mais un serviteur docile à l'Esprit. En clair, il est un collaborateur de la vérité. Il a suivi la vérité et s'est mis à son service. Cette vérité n'est pas une idée, mais une personne: Jésus-Christ vivant et agissant dans son Eglise. Son bienheureux prédécesseur Jean-Paul II a eu la liberté de rester jusqu'au terme de sa vie, Benoît XVI a eu la liberté de partir quand il considère qu'il n'a plus les forces physiques d'accomplir sa mission. D'où l'affirmation du philosophe français Remi Brague (lauréat du Prix Ratzinger en octobre dernier): «il n'est rien de plus insensé que d'opposer Jean-Paul II et Benoît XVI, qui nourrissaient la plus grande estime l'un pour l'autre ou, pire encore, d'organiser entre eux deux un match de sainteté». Jean Paul II a eu le courage de tenir jusqu'au bout malgré la



Le Pape Benoît XVI.

faiblesse de son corps et Benoît XVI a eu le courage de se dépouiller de tout après avoir été au centre de l'attention de toute l'Eglise. Il est resté lui-même, ami de la vérité, vérité envers lui-même, vérité envers l'homme, vérité envers l'Eglise, vérité envers Dieu. L'Eglise-Famille de Dieu au Congo se souviendra de ce souverain pontife qui s'est montré attentif à ses préoccupations fondamentales et à ses aspirations profondes. Deux ans après son élection, très précisément le vendredi 19 octobre 2007, Benoît XVI a reçu en visite *ad limina apostolorum*, nos évêques. Après avoir lu les rapports quinquennaux et reçu personnellement les évêques, le pape a relevé «l'urgence de développer un vrai dynamisme missionnaire». Ce dynamisme passe par une exigence fondamentale de cohérence et d'harmonisation entre foi et normes éthiques. Car, souligne-t-il, «l'évangélisation a besoin de témoins du Christ crédibles».

Le pape a salué le courage des évêques qui n'ont pas manqué de dénoncer les maux qui affligent le pays: la misère, le sida, la désintégration des familles, l'avortement, la mauvaise gestion des richesses du sous-sol,

etc. Ainsi, il a appelé «les chrétiens et toute la population du pays à ouvrir des chemins de réconciliation, afin que les différences ethniques et sociales, vécues dans le respect et dans l'amour mutuels, deviennent une richesse commune et non un motif de division».

Par ailleurs, après les explosions meurtrières du dimanche 4 mars 2012 à Mpila (Brazzaville), le pape Benoît XVI a envoyé, par son secrétaire d'Etat, un télégramme de condoléances à Mgr Louis Portella Mbuyu, président de la Conférence épiscopale du Congo. Dans ce télégramme, il a exprimé sa profonde sympathie aux familles et aux proches des personnes disparues. En outre, il a prié le Seigneur d'accueillir les défunts dans sa paix et d'apporter réconfort et espérance aux blessés et à toutes les personnes touchées par ce drame.

A quelques encablures de son départ, le pape Benoît XVI a enrichi le paysage ecclésiastique congolais de deux évêques (NN.SS. Miguel Angel Olaverri et Urbain Ngassongo) et érigé le diocèse de Gamboma. En somme, même si la renonciation de Benoît XVI résonne comme un coup de tonnerre, «l'étoile de son pontificat brillera toujours au milieu de nous» (cardinal Angelo Sodano). En cette année de la foi qu'il a lui-même inaugurée, sa décision est un acte de foi qui nous invite, à notre tour, à mettre notre confiance et notre foi en notre Père céleste qui conduit toutes choses, en Jésus Christ qui nous sauve et en l'Esprit Saint qui nous unit dans l'amour et dans l'espérance.

Fabrice N'SEMI  
Stagiaire à Saint Pierre de  
Nzambi  
Diocèse de Pointe-Noire  
www.semi.onlc.fr

### Communiqué Nécrologique

Les ex-collaborateurs de Mgr Ernest Kombo, évêque d'Owando et ancien président du Conseil supérieur de la République, d'heureuse mémoire, informe les prêtres, religieux, religieuses du diocèse d'Owando, les compagnons de la Force publique, ainsi que les amis et connaissances, du décès du lieutenant Lemoine MAYOUMASAMBA, ancien garde du corps de l'évêque-président. Ce décès est survenu au C.h.u (Centre hospitalier universitaire) de Brazzaville, le dimanche de Pâques, 31 mars 2013, sous le coup de 20 heures, des suites d'un A.v.c (Accident vasculaire cérébral).



Ci-dessous, le programme des obsèques.  
Date: mercredi 10 avril 2013  
· 9 heures: levée du corps à la morgue du C.h.u;  
· 10 heures: recueillement au domicile du disparu, 16 rue Manianga. Arrêt de bus: Rond-point Mouhouri, à Mfilou Ngamaba;  
· 12 heures: messe de requiem en l'église Ndunzia-Mpungu, non loin de la mairie de Mfilou-Ngamaba;  
· 13 heures 30: départ pour le cimetière privé de Loukanga;  
· 16 heures: fin de la cérémonie des obsèques.

### REMERCIEMENTS

Vous avez été solidaires et à multiplier des gestes de générosité, de compassion et d'amitié fraternelle à mon égard, lors du décès de maman Véronique INOHOMISSIHA.

Mes sœurs, mes frères, nièces, neveux et les petits-fils descendant de Ndégué Ognégné et de ZANGO vous remercient de tout cœur, tout en vous renouvelant notre gratitude.

Ces remerciements s'adressent à mes nombreux amis et relations, ainsi qu'aux prêtres et religieuses de Brazzaville et d'Owando, qui ont su entourer Maman Véro de leur chaleureuse affection.

De Monsieur Lecas ATONDI-MONMONDJO  
Case J221 V Mougali 3 OCH  
Tél: 06 621 04 53 / 05 522 39 94  
Brazzaville



**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET  
N°036/BEAC-BDEAC/PRCIRC/UGRIF/2013/MI**

**Institution:** Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun

**Nom du projet:** Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Régionales de la CEMAC – P099833

**Crédit IDA n°:** 45290 - RAF

**Titre de services:** Services de Consultant, Conseiller aux opérations et aux réformes à la BDEAC

**Référence au Plan de Passation des Marchés:** 12-05/BDEAC

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un prêt de l'Association de Développement International (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat de Services de Consultant, Conseiller aux opérations et aux réformes à la BDEAC.

2. Le Conseiller sera chargé de la coordination des activités opérationnelles et l'opérationnalisation des réformes à la BDEAC. A ce titre, il aura la responsabilité suivante:

- proposer et encadrer la mise en œuvre des stratégies opérationnelles de la Banque;
- superviser l'ensemble des opérations bancaires de la BDEAC;
- introduire et animer un programme de gestion du changement au sein de la BDEAC;
- contribuer à l'opérationnalisation de la vision stratégique de la BDEAC et donner conseil sur les grandes orientations relatives aux réformes.

Parallèlement, il mettra en application un programme de renforcement de capacité comprenant la formation d'un homologue cadre de la BDEAC impliqué dans l'exécution du plan de modernisation.

3. L'Unité de Gestion des Réformes

des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF), représentant les différentes institutions bénéficiaires du financement de ce Projet, dont la BDEAC, invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services, notamment le CV, la lettre de motivation, les copies légalisées des diplômes, les attestations de services exécutés...

**Les critères de sélection:** les consultants doivent posséder les qualifications ci-après:

- Diplôme d'études supérieures ou Master II en Gestion/ Finances/Banque ou équivalent. Un diplôme de l'Institut Technique de Banque (ITB) sera un plus;
- Expérience professionnelle de haut niveau d'au moins 15 ans en milieu bancaire ou dans une institution de développement, à un ou des postes de hautes responsabilités liées aux opérations bancaires ou de financement de développement. Les aptitudes recherchées sont: (i) le pilotage de la mise en œuvre des stratégies opérationnelles dans une Banque, un établissement financier ou une institution de développement; au moins 5 ans dans le financement de grands projets porteurs et fiables; (ii) la gestion des opérations bancaires, le contrôle de gestion, la gestion des projets ou le contrôle interne; (iii) des compétences en gestion de Programmes et Projets de renforcement de capacités institutionnelles; etc.

Il doit être libre de tout engagement et écrire correctement et parler couramment le français. La connaissance de l'anglais est un plus.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du para-

graphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale», édition de mai 2004, révisée en octobre 2006, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Un consultant sera sélectionné selon la méthode de Consultant Individuel, telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Le Poste est à temps plein, pour une durée d'un an renouvelable, les six premiers mois constituant une période probatoire. Il/elle sera basé (e) au siège de la BDEAC, à Brazzaville.

6. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes: de 09 heures à 14 heures (heure locale), tous les jours ouvrables.

7. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous, en personne, par courrier, facsimilé ou par courrier électronique, au plus tard, le 19 avril 2013, à 12 heures (heure locale).

Banque des Développement  
des Etats de l'Afrique Centrale  
(BDEAC)

Siège social: Place du  
Gouvernement

B.P: 1177 - BRAZZAVILLE  
(République du Congo)

Tél.: (242) 22 281 18 85 - (242) 06  
652 96 70/71/73, Fax (+242) 22 281  
18 80

Site web: [www.bdeac.org](http://www.bdeac.org) – E-mail:  
[bdeac@bdeac.org](mailto:bdeac@bdeac.org)

Une copie électronique sera adressée au Coordonnateur de l'UGRIF, à l'adresse mail: [adoum@beac.int](mailto:adoum@beac.int)

Yaoundé, le 19 mars 2013  
Le Coordonnateur du Projet

**ADOUIM MAHAMAT SARWAI**



## Forum économique et social pour le développement du district de Vindza

# Plus de dix projets d'envergure, pour redynamiser l'économie locale

Le forum économique et social pour le développement du district de Vindza (département du Pool) s'est tenu, à Vindza, du 2 au 3 avril 2013, sous le patronage du député élu dans ce district, le ministre d'Etat Aimé Emmanuel Yoka, initiateur de ce forum. En présence de plusieurs personnalités, notamment Anatole Collinet Makosso, ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, Fidèle Kanza, président du Conseil départemental du Pool, les sénateurs Jacques Mahouka et Lazare Mouanga Nkéoua, représentant le ministre Hellot Matson Mampouya, l'abbé Lié-Brice Nzomambou, curé de la paroisse de Vindza, des autorités locales, des cadres ressortissants de ce district, venus d'horizons divers, etc. Ce forum, qui a réuni 310 participants, une première dans ce district marqué par les affres des conflits armés, a accouché d'un plan quinquennal de développement du district de Vindza.

La cérémonie d'ouverture du forum économique et social pour le développement de Vindza, mardi 2 avril, s'est déroulée dans l'église catholique et a été marquée par plusieurs allocutions: le mot de bienvenue de Gaston Alleba, sous-préfet du district de Vindza, les allocutions des délégués des femmes, des jeunes, des O.n.gs et associations de Vindza; de la diaspora de Vindza à Pointe-Noire, Dolisie, en France et dans les autres pays d'Europe, tout comme celles de Fidèle Kanza et de Me Felix Nkouka, président du comité préparatoire dudit forum. Dans son mot, le représentant des femmes de Vindza a demandé aux participants de les aider, dans la recherche des solutions, à sortir de l'agriculture de subsistance pour une agriculture moderne et productive, afin qu'elles soient à même de satisfaire aussi bien les populations de la contrée que celles de Brazzaville.

«Pour nous, jeunes de Vindza à qui on a toujours fait porter l'habit du banditisme, alors que nous sommes loin de l'être, ce forum est la solution. Car, nous espérons qu'il nous apportera un savoir et un savoir-faire de plus, en matière de pêche, d'agriculture, d'élevage et autres, domaines dans lesquels nous travaillons au quotidien... Nombre de nos aînés ayant étudié en France et en Europe, devenus politiques et riches, veulent, tout le temps, nous amener dans des voies obscurantistes, en nous incitant à prendre les armes. Pendant ce temps, eux se cachent. Nous, jeunes de Vindza, ne voulons plus de cette politique et souhaitons que ce forum nous apprenne à pêcher notre poisson, au lieu d'en demander à tout moment», a affirmé le représentant des jeunes de Vindza.

Tous les délégués au forum ont, communément, exhorté les participants à une concertation saine. Pour trouver la voie susceptible d'impulser le développement du district, et de redonner espoir à ses habitants. Pour Fidèle Kanza, le forum économique et social du district de Vindza est bienvenu et utile, pour compléter les efforts consentis par le Conseil départemental, lesquels ne sont qu'une goutte d'eau dans la mer. Aussi l'a-t-il comparé, soulignant son importance, au coq du village appartenant à un seul éleveur, mais dont le chant réveille tout le village. Remerciant les participants et toutes les personnes ayant contribué



Aimé Emmanuel Yoka ouvrant les travaux.

à l'organisation de ce forum, particulièrement le ministre d'Etat Aimé Emmanuel Yoka, Me Félix Nkouka a dit: «Ce forum constitue, pour la population, les partenaires au développement et les amis de Vindza, un cadre de dialogue et d'enrichissement des idées de projets contenues dans le plan de développement du district de Vindza. Pour relever le défi du développement du district de Vindza, nous devons travailler ensemble, innover ensemble, investir ensemble, partager une vision commune, pour redynamiser l'économie locale, afin de générer des revenus et des emplois».



Les participants à l'ouverture du forum.

Ouvrant les travaux, le ministre d'Etat Yoka a usé d'une image, pour bien garantir le succès de cette initiative. «A mon entendement et à mes yeux, Vindza est une voiture dont je suis le chauffeur, et les habitants, le carburant. Je ne sais comment conduire ma voiture, s'il n'y a pas de carburant? Les populations de Vindza doivent comprendre que nous devons nous mettre ensemble pour construire... Je souhaite que les conclusions de ce forum ne me déçoivent pas». Un appel réaliste mais aussi exigeant aux filles et fils de Vindza qui, seuls, peuvent mettre en éternité les fondations de rédemption de ce district.

Après les travaux en ateliers, qui ont permis l'amendement et l'enrichissement du plan de développement, des projets ont été retenus et sont en cours de montage. Ils couvrent les secteurs d'activités suivants, identifiés comme prioritaires: l'agriculture, la post-récolte agricole (introduction des techniques modernes de transformation de séchage et de stockage), l'élevage, la pisciculture et la pêche, la santé, l'hygiène, les actions sociales (construction et équipement des hôpitaux, dispensaires...), l'éducation (construction et équipements des écoles primaires et collèges d'enseignement techni-

que et général, construction des logements), etc. Ces projets pourront bénéficier des investissements à court, moyen et long termes.

Le député élu de Vindza, ému par l'engouement qu'a suscité le plan de développement, conçu avec les cadres de Vindza, a clos les travaux du forum, en citant Victor Hugo: «Les utopies d'aujourd'hui sont les réalités de demain».

Construire Vindza reste une gageure pour le député Aimé Emmanuel Yoka. Mais, une question demeure. Comment et avec qui se fera cette œuvre grandiose? Conforter la dynamique de concertation, du dialogue et de proposition, de façon ouverte et franche, entre filles et fils de Vindza, dans un climat apaisé, un cadre participatif et responsable, est, à n'en point douter, la réponse à cette grande interrogation. Le député Aimé Emmanuel Yoka aura gagné le pari, quand il aura convaincu les fils et filles ressortissants de Vindza, à travailler ensemble, au-delà des clivages politiques, car, seul, l'intérêt commun de Vindza, c'est-à-dire «son développement devenu plus que nécessaire, parce que vital», compte.

Viclaire MALONGA

## Journée internationale de la femme

# Contre la vie chère sur les marchés, les femmes contrôleurs des prix de Pointe-Noire et du Kouilou se mobilisent

A l'occasion de la célébration de la 103<sup>ème</sup> journée internationale de la femme, et pour lutter contre cherté de la vie dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, Gaspard Massoukou et Evelyne Tchichelle, respectivement directeur interdépartemental de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales et secrétaire générale de la Chambre de commerce d'industrie d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire, ont conjointement organisé, jeudi 7 mars 2013, un séminaire de sensibilisation et d'information à l'intention des femmes contrôleurs des prix sur les marchés, sous le thème: «Le rôle de la femme contrôleur de prix face à la vie chère». Dans la salle de conférence de la

dite chambre. Jean Claude Mabiala, président de l'A.d.d.c. (Association de défense des droits des consommateurs), les présidentes des O.n.g.s et associations des femmes vendeuses et plus de deux cent femmes contrôleurs des prix y ont pris part.

Gaspard Massoukou, principal orateur, a dit: «Il faut que les femmes contrôleurs des prix puissent contribuer à la politique de la lutte contre la vie chère prônée par les autorités gouvernementales. Il s'agit d'intéresser les femmes con-



Une vue des participantes.

trôleurs des prix de Pointe-Noire et du Kouilou en leur double qualité de ménagère et de consommatrice, afin de faire face à la vie chère dans les marchés des deux départements.» Evelyne Tchichelle a, quant à elle, souhaité que la ré-

## Acted (Agence d'aide à la coopération technique et au développement)

# La sensibilisation aux risques de l'émigration clandestine, une réussite encourageante

Acted (Agence d'aide à la coopération technique et au développement), en partenariat avec l'U.e (Union européenne) et le F.j.e.c (Forum des jeunes entreprises du Congo), a clôturé, mardi 26 mars 2013, au siège de de l'U.e, le projet: «Sensibilisation aux risques liés à l'émigration clandestine et appui à la réinsertion professionnelle des migrants en République du Congo». C'est Marcel Van Opstal, chef de délégation, ambassadeur de l'U.e, qui a présidé la cérémonie de clôture dudit projet, en présence de Séraphin Ondélé, directeur de cabinet du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, de Mlle Fanette Bonnaric, chef du projet Acted, et des membres du gouvernement.

Le projet «Sensibilisation aux risques liés à l'émigration clandestine et appui à la réinsertion professionnelle des migrants en République du Congo» a eu pour objectifs de réduire les migrations clandestines des



Van Opstal, Bo et Séraphin Ondélé pendant la présentation.

Congolais vers l'Europe, de faciliter le retour volontaire et la réinsertion sociale des migrants; de renforcer les capacités des autorités nationales et des O.n.g.s, pour qu'elles sensibilisent au mieux les jeunes aux risques de l'émigration clandestine, et faciliter la réintégration des migrants au Congo.

Présentant le projet, Mlle Fanette Bonnaric a affirmé que, durant deux ans, ce projet, financé par l'U.e et le Ministère de l'intérieur français, a concerné les jeunes de Brazzaville, de Pointe-Noire ainsi que la société civile et les autorités nationales. Plusieurs activités ont été réalisées à cet effet: l'étude sur le phénomène migratoire présentée aux autorités et à la société civile; la formation des fonctionnaires et O.n.g.s locales à la régulation et au suivi des migrations; la sensibilisation aux risques liés à l'émigration clandestine et aux opportunités légales de départ au sein des instituts, des lycées de Brazzaville et de Pointe-Noire, etc.

Comme résultats atteints, on peut citer: le renforcement des capacités des fonctionnaires et O.n.g.s locales en matière de politique migratoire; l'information donnée aux jeunes de Brazzaville et de Pointe-Noire, sur les risques et procédures d'émigration illégale et légale et la mise à disposition des moyens de réaliser un projet aux migrants volontaires, ainsi qu'aux Congolais candidats au départ.

Marcel Van Opstal a, dans son allocution, souligné que depuis quelques années, l'U.e se penche sur l'élaboration d'une politique commune en matière d'immigration. «Le principe de prospérité veut que l'immigration légale puisse contribuer au développement socioéconomique de l'U.e. Le principe de solidarité signifie qu'elle doit s'inscrire dans le cadre d'une coordination entre les pays de l'U.e et d'une coopération avec les pays tiers et, enfin, le principe de sécurité a pour but de mettre en place une lutte efficace contre l'immigration illégale, favorisant notamment la traite des êtres humains», a-t-il expliqué, avant d'ajouter: «la réalisation de ce projet d'Acted est, donc, une victoire encourageante. Les activités, qui ont été menées, ont montré que des alternatives à l'immigration clandestine étaient possibles. Mais, il ne faut pas oublier, aujourd'hui, que les problèmes liés à l'immigration clandestine ne peuvent être réglés sans s'attaquer directement aux racines des difficultés qui poussent la population à partir».

Signalons que le projet Acted a été financé à hauteur de 756.000 euros par l'U.e.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

pression commerciale ne devrait pas s'arrêter à la simple répression, mais plutôt s'accompagner de l'éducation des commerçants et commerçantes à tous les niveaux. Lors des échanges, les femmes contrôleurs des prix ont fait connaître aux initiateurs du séminaire les difficultés qu'elles rencontrent sur le terrain, c'est-à-dire sur les marchés. Des difficultés qui se résument ainsi: manque de

pour mieux faire appliquer les textes; manque d'étiquetage sur les marchandises, malgré la campagne de sensibilisation menée. A la lumière des réponses et approches de solution, toutes les femmes, visiblement satisfaites, ont promis de les traduire dans les faits, afin de lutter, résolument contre la vie chère sur les marchés.

Equateur Denis NGUIMBI

**OFFRE EXCEPTIONNELLE - STOCK LIMITE**

**ORDINATEUR PORTABLE**

Intel Celeron  
Ecran 14in - WLED  
Disque dur : 320Go  
Mémoire RAM : 2GB  
Webcam et WIFI intégrés

**+**

**IMPRIMANTE COULEUR MULTIFONCTION WIFI**

Impression - Photocopie - Scan

**350 000 FCFA**

**01 600 00 00**

Bd Denis Sassou Nguesso - En diagonale de CFAO  
Centre-ville / MPILA - Brazzaville



# SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°038-39 et 40/BEAC/PRCIRC/UGRIF/2013/MI

**Institution:** Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun

**Nom du projet:** Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Régionales de la CEMAC-P099833

**Crédit IDA n°:** 45290 - RAF

**Titre de services:** Services de consultants pour:

- (i) MI n° 38: La réalisation de l'audit organisationnel et technique de l'exercice de programmation monétaire;
- (ii) MI n° 39: La rédaction du cahier des charges du projet de mise en place d'un cadre d'analyse et de suivi des risques systémiques dans la CEMAC; et
- (iii) MI n° 40: La rédaction du cahier des charges du projet de mise en place d'un système de collecte, de traitement, d'analyse et de prévision des prix à la BEAC.

Référence au Plan de Passation des Marchés: 01.1/BEAC-DESF, 01.2/BEAC-DESF et 01.3/BEAC-DESF

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un prêt de l'Association de Développement International (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer les paiements au titre de trois (3) contrats distincts de Services des Consultants pour des études à la Direction des Etudes et de la Stabilité Financières (DESF). Il s'agit de:

- (i) la réalisation de l'audit organisationnel et technique de l'exercice de programmation monétaire; (ii) la rédaction du cahier des charges du projet de mise en place d'un cadre d'analyse et de suivi des risques systémiques dans la CEMAC et (iii) la rédaction du cahier des charges du projet de mise en place d'un système de collecte, de traitement, d'analyse et de prévision des prix à la BEAC.

2. Les services de consultant comprennent:

MI n°038/BEAC/PRCIRC/UGRIF/2013/MI – Audit organisationnel et technique de l'exercice de programmation monétaire

Mettre en place un cadre théorique et pratique de la formulation et de la mise en œuvre de la politique monétaire plus pertinent, d'un opérationnel d'identification et de détermination des niveaux de ponctions ou d'injections de liquidité plus adéquat, et de reformer les procédures institutionnelles de gestion de la liquidité du système bancaire par la BEAC, à travers la programmation monétaire.

**Principaux points:**

- Le diagnostic exploratoire de l'organisation institutionnelle de l'exercice de programmation monétaire de la Banque;
- La définition du Champ de la réforme;
- La proposition des choix organisationnels et techniques;
- L'exécution, l'évaluation financière et le suivi du projet.

Le Cabinet de Consultants devra également accomplir toute autre tâche identifiée ultérieurement par la Direction Centrale des Etudes et de la Stabilité Financière en relation avec l'objet de la présente consultation.

MI n°039/BEAC/PRCIRC/UGRIF/2013/MI - Rédaction du cahier des charges du projet de mise en place

d'un cadre d'analyse et de suivi des risques systémiques dans la CEMAC

Mettre en place un dispositif de surveillance macro prudentielle, incluant (i) l'évaluation du risque de chocs sur le système financier; (ii) le recours aux indicateurs de solidité financière; (iii) l'analyse des interactions macro-financières; et, (iv) la surveillance de la situation macroéconomique.

**Principaux points:**

- Le diagnostic exploratoire du système d'information de traitement des données économiques, monétaires et financières;
- La mise en place d'un dispositif efficace d'échange d'informations entre, d'une part, les principaux régulateurs sectoriels de la CEMAC, membres du CSF-AC (Etats et Institutions Régionales et Sous-Régionales), et, d'autre part, les acteurs impliqués dans la stabilité financière dans le monde (FMI, BRI, Régulateurs hors-CEMAC des maisons mères des institutions financières implantées dans la CEMAC, etc.);
- L'identification des facteurs de risque systémique du système financier de la CEMAC, ainsi que les entités liées à ces risques potentiels;
- La détermination des principaux indicateurs de surveillance macro-prudentielle appropriés dans le contexte de la CEMAC;
- La mise en place d'un cadre d'analyse, de suivi et de prévision des risques systémiques identifiés;
- La proposition des choix organisationnels et techniques (procédures de traitement, d'analyse et de publication des données financières, extensions et maintenance, mises en cohérence avec les besoins des utilisateurs, moyens nécessaires au plan des ressources humaines, de la logistique, et de la formation...);
- La définition du champ du projet;
- L'exécution, l'évaluation financière et le suivi du projet;
- Le renforcement des capacités des acteurs en matière de stabilité financière et la conduite de changement.

MI n°040/BEAC/PRCIRC/UGRIF/2013/MI – Rédaction d'un cahier des charges du projet de mise en place d'un système de collecte, de traitement, d'analyse et de prévision des prix à la BEAC

Mettre en place un système d'information automatisé en trois modules: module élaboration, module analyse et module de publication.  
**Principaux points:**

- Le diagnostic exploratoire du système d'information de traitement des prix de la Banque;
- La définition du Champ du projet;
- La réalisation de l'étude sur les déterminants de l'inflation dans la CEMAC;
- La proposition des choix organisationnels et techniques (procédures de traitement, d'analyse et de publication des indices de prix, extensions et maintenance, mises en cohérence avec les besoins des utilisateurs, moyens nécessaires au plan des ressources humaines, de la logistique, et de la formation...);
- L'exécution, l'évaluation financière et le suivi du projet (constitution de l'équipe du projet, coût et chronogramme du projet);
- Le renforcement des capacités des cadres en charge du suivi des prix à la BEAC.

3. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) invite les firmes de consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant

qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont: les expériences pertinentes du consultant dans les trois domaines concernés, à savoir:

- Pour la MI n° 038: l'Audit des services d'études macroéconomiques et la conception de système d'information et de prévisions économiques, en particulier dans une banque centrale.
- Pour la MI n° 039: la conception de dispositifs informatiques de surveillance économique et financière avec une bonne maîtrise des méthodes de: Traitement, d'analyse, d'évaluation et de prévision des risques systémiques; Conception des systèmes et réseau, système intranet de gestion d'informations et internet. La connaissance de l'environnement oracle est un plus.
- Pour la MI n° 040: la conception de base de données statistique (système d'information) avec une bonne maîtrise (i) des méthodes de traitement, d'analyse et de prévision des prix, et (ii) de conception des systèmes et réseaux, système intranet de gestion d'informations et Internet. La connaissance de l'environnement oracle est un plus.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale», édition de mai 2004, révisée en octobre 2006, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Pour chaque contrat, un consultant sera sélectionné selon la méthode fondée sur les qualifications de consultants, telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes: de 09 heures à 14 heures (heure locale), tous les jours ouvrables.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous, en personne, par courrier, facsimilé ou par courrier électronique, au plus tard, le 11 avril 2013, à 12 heures (heure locale).

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)  
Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières (UGRIF)  
A Monsieur le Coordonnateur du Projet  
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P: 1917,  
Yaoundé - CAMEROUN  
Tél.: (+237) 22 23 40 30/60 - Fax: (+237) 22 23 33 29; E-mail: adoum@beac.int  
Une copie électronique sera adressée à la DESF/BEAC, à l'adresse mail: [kamgna@beac.int](mailto:kamgna@beac.int)

Yaoundé, le 15 mars 2013

Le Coordonnateur du Projet

**ADOUM MAHAMAT SARWAL**



# Année de la foi : approfondir notre foi dans le mystère de l'Eglise

«Approfondir notre foi dans le mystère de l'Eglise, dans le mystère de Dieu, à la lumière de la Constitution dogmatique du Concile Vatican II sur l'Eglise, Lumen Gentium» (n°1). Tel est le module inaugural de la formation permanente des ouvriers apostoliques du diocèse de Pointe-Noire, qu'a animé l'abbé Benjamin Samanou, le jeudi 21 mars 2013, au centre de polios. Avant, de présenter les deux grands axes de son enseignement, l'orateur a rappelé que le 7 janvier 2012, la Congrégation pour la doctrine de la foi avait publié une note donnant des indications pastorales pour «l'année de la foi», annoncée par le Pape émérite Benoît XVI, avec sa lettre apostolique «Porta fidei» du 11 octobre 2011. Parmi ces indications, il a relevé celle-ci qui concerne justement la formation permanente du clergé au niveau diocésain, à savoir: «La formation permanente du clergé pourra être centrée, particulièrement au cours de cette année de la foi, sur les textes du Concile Vatican II et sur le catéchisme de l'Eglise catholique, en traitant, par exemple, des thèmes comme «l'annonce du Christ Ressuscité», «la mission d'évangélisation dans le monde d'aujourd'hui», «l'Eglise sacrement du salut».



Par Benjamin Samanou.

**A**cet égard, l'importance de la Constitution dogmatique sur l'Eglise «De Ecclesia» (Lumen Gentium) s'est imposée de manière décisive. Dès lors, deux grands axes ont structuré son enseignement:

clairement le parallèle entre la partie invisible du mystère de l'Eglise - l'habitation de Dieu en elle - et sa partie visible, institutionnelle portant ce mystère de grâce destiné à l'ensemble de l'humanité.

## 1- L'Eglise Sacrement

*Lumen Gentium* n°1: «Le Christ est la Lumière des nations; aussi, en annonçant l'Evangile à toute créature (Cf. Mc 16,15), le Saint Concile réuni dans l'Esprit-Saint désire-t-il ardemment illuminer tous les hommes de la Lumière du Christ qui respire sur le visage de l'Eglise. Celle-ci, pour sa part, est dans le Christ comme un sacrement, ou si l'on veut, un signe et un moyen d'opérer l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain; elle se propose donc, en suivant de près la doctrine des précédents Conciles, de faire connaître, avec plus de précision à ses fidèles et au monde entier, sa nature et sa mission universelle. Ce devoir, les conditions actuelles l'imposent à l'Eglise avec une urgence accrue: il importe, en effet, que la communauté humaine, toujours plus étroitement unifiée par de multiples liens sociaux, techniques, culturels, puisse atteindre également sa pleine unité dans le Christ».

### - Premier paradigme: le paradigme christocentrique:

En effet, le Christ est le premier sujet de la Constitution dogmatique «Lumen gentium». Il est la «lumière des peuples, la lumière des nations». Ce qu'il faut noter, ici, c'est que l'Eglise ne peut se comprendre que par le Christ: «Il est, lui, la tête du Corps qui est l'Eglise», comme nous le dit Saint-Paul aux Colossiens (1, 18). C'est bien lui qui est la lumière des nations et c'est seulement de lui que l'Eglise et l'ensemble des fidèles peuvent recevoir ces paroles qui tracent leur responsabilité: «Vous êtes la lumière du monde» (Mt 5,14). C'est donc sur la base du mystère du Christ, le Verbe incarné, dans l'union des deux natures que la Constitution établit

l'Eglise, comme sacrement, est une importante clef de lecture offerte par le Concile. Cette expression ouvre de nouvelles perspectives. Il y a vraiment un élargissement de la notion de sacrement. Il faut prendre acte de ce fait. Quand on applique à l'Eglise, dans son ensemble, la notion de sacrement, nous sommes dans le sens large, analogue par rapport aux sept sacrements. Cependant, on n'a pas beaucoup articulé le rapport entre les sept sacrements et ce concept élargi.

### - Troisième paradigme: le

### paradigme mystagogique, le «mysterion», autrement dit l'Eglise comme mystère:

Nous savons que la notion de «mysterion» (mystère) est la racine de la sacramentaire. Cette notion est utilisée de façon variée. Elle est appliquée aux mystères dans le Nouveau Testament, mais elle converge vers le «mysterion» quand Saint-Paul l'applique au mariage: «Ce mysterion est grand, je le dis en pensant au Christ et à l'Eglise» (Eph.5, 32). Ainsi, quand Dieu dévoile son mystère caché en lui-même depuis les siècles et qu'il ouvre le mystère de ce qu'il est à sa créature, cela donne le rapport entre le Christ et l'Eglise. L'archétype, le sommet du «mysterion» ou encore «l'analogatum princeps», autrement dit, ce à partir de quoi nous pensons la sacramentaire, c'est le «mysterion» dans sa totalité, c'est-à-dire le rapport du Christ à l'Eglise qui est un rapport d'alliance, un rapport nuptial.

### - Quatrième paradigme: le paradigme du renouveau dans la continuité de l'unique sujet-Eglise, dit autrement le paradigme de la fidélité à la tradition.

Je crois qu'il est important aussi de noter que dans ce premier numéro de «Lumen gentium», on mentionne, dès le départ, que l'enseignement du Concile Vatican II se situe dans le prolongement de l'enseignement du Concile de Vatican I, du Concile de Trente et de toute la tradition de l'Eglise. Du coup, l'Eglise se propose de mettre dans une plus vive lumière, pour ses fidèles et pour le monde entier, en se rattachant à l'enseignement des précédents conciles, sa propre nature et sa mission universelle. Il y a là une nouvelle formulation, inscription de l'Eglise qui doit répondre au langage moderne, à la modernité et aux problèmes liés aux sociétés contemporaines, complexes.

### 2- Pour une herméneutique ecclésiologique de notre être ecclésial, aujourd'hui

Le numéro 1 de «Lumen gentium» aborde la thématique de la lumière, en reprenant l'expression joyeuse de Siméon,

lorsque Marie et Joseph présentent Jésus au temple de Jérusalem. Aujourd'hui, nous aimerions que le nom du Christ soit répandu sur toute la terre. Pourtant, nous constatons que la clarté, la lumière n'est pas présente partout, qu'il y a encore et peut-être même trop de lieux de ténèbres, de lieux obscurs: il y a des lieux où l'humanité semble vivre au ralenti, des lieux aussi où l'Eglise manque de clarté, où l'Eglise a déjà disparu de la circulation d'une certaine manière. Dans cette perspective, qu'elles seraient alors les urgences et les priorités?

### 1- D'abord, le témoignage. L'Eglise est témoin du mystère du Christ.

Au centre de l'Histoire de l'humanité, Dieu a envoyé son Fils qui a donné le témoignage suprême de l'amour. Non seulement Il a témoigné, Lui, de son amour filial pour le Père, mais il a apporté en même temps le témoignage suprême de l'amour du Père pour l'humanité. Cette lumière a fait naître de nouveaux styles de vie, de nouvelles réalités dans l'histoire. Bien évidemment, ces réalités, aussi saintes soient-elles, oeuvrent dans l'histoire. Elles peuvent, donc, être mélangées à des facteurs humains, à des facteurs de puissance et, par exemple dans l'histoire de l'Eglise, à des abus de pouvoir.

2- Ensuite, la mission ou le service de la société, disons une Eglise diaconale: Si l'on compare la situation du Concile et notre époque avec ce qui a précédé dans le contexte de la chrétienté, l'Eglise encadrerait alors la société, elle lui donnait une série de références et de valeurs qui avaient un impact culturel, une influence culturelle. En tout cas, l'Eglise était vue comme une société, mais une société parfaite, bien organisée à l'intérieur d'un monde imparfait avec lequel il pouvait y avoir des tensions fortes. L'idée de sacrement change la dynamique de relation entre l'Eglise et le monde. C'est une dynamique de proposition plus que d'imposition, de témoignage plus que de contrôle de la société. Au total, notons que l'Eglise a traversé beaucoup de turbulences dans l'histoire, pour être aujourd'hui, par nous, un signe stable d'espérance pour le monde et pour notre société. Nous connaissons bien les paroles de Jésus: «Et moi je te le déclare: tu es Pierre et, sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise, et la puissance de la mort n'aura pas de force contre elle» (Mt 16,18). Nous croyons à la résistance et à la solidité du roc sur lequel s'appuie l'Eglise. Grande et fragile Eglise. En tout cas, grande par le Christ, mais fragile par nous. Lumineuse et douloureuse Eglise qui poursuit sa tâche de révélation au milieu des épreuves et des refus. On l'oublie trop souvent, l'Eglise ne vit pas pour elle-même, elle est et doit être au service de la société.

Le service exprime l'une des dimensions fondamentales de l'Eglise. Il exprime la nature même de l'Eglise. Etre Eglise, c'est être au service. Au service de qui? Et comment exercer ce service? Tant de questions qui se posent encore aujourd'hui, dès qu'on réfléchit à ce point qui n'est simple

qu'en apparence. Un seul est serviteur. Tous sont serviteurs. Quelques-uns sont serviteurs. Voilà l'articulation de la réponse à la question: de quel service parlons-nous en disant que l'Eglise exerce une fonction de service, de diaconie, une fonction diaconale dans la société.

**Abbé Benjamin SAMANOU**  
Prêtre-philosophe. Chargé de la formation permanente Diocèse de Pointe-Noire.  
Extrait de la communication faite au centre de polios.

## Poésie

### Au Christ Orphelin

*Comme approchaient le frisson de Pâques  
Et le bruissement des palmes des grands passages  
J'ai voulu te sculpter dans du bois dur, Jésus,  
Avec ta tête de douleur et ta tunique de haine  
Te sculpter pour me remémorer et prendre  
A pleines mains ta folie, moi le mauvais enfant  
Pour revivre le mystère de ta venue au carnaval  
De l'homme, le roi démissionnaire*

*Comme approchaient le frisson de Pâques  
Et le bruissement des palmes des grands passages  
J'ai voulu te sculpter dans du bois dur, Jésus  
Ainsi toucher de mes pauvres mains indignes  
Ta tête de douleur au jour du Golgotha  
Ce jour couleur de rien où tu fus tellement seul  
Sans un ami, abandonné de ton père même.  
Marie, ta pauvre mère en sanglots en pleure  
De douleur et de peine.*

*Et Jean, ton frangin n'y comprend rien.  
En ce jour couleur de rien  
Personne pour te dire le mot qui console.  
Ô Christ, tu sais ma tristesse  
Christ inconsolé; Christ orphelin  
Comme moi-même je le suis  
Mais que peuvent sur ta tristesse infinie  
Ces chansons d'un sou que j'ai composées  
Pour les enfants des Kouryles qui ont faim  
Et mes pauvres petits gars  
De Mandou-aux-trois portes?  
Dis, que peuvent mes pauvres chansons  
Sur la plus grande douleur qui fut jamais?*

*Dominique Ngie-Ngalla*

## LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE  
Direction - Tel: (242) 06.668.24.72 / 06.678.76.94

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.  
Président:

Mgr Miguel Angel Olaverri,  
Evêque de Pointe-Noire

Directeur de Publication:  
Joachim MBANZA

### Secrétaire de rédaction

Véran Carrhol YANGA  
Tel: (242) 06.668.24.72  
Saisie&Montage (PAO):  
Atelier  
La Semaine Africaine  
Service Commercial:  
Brazzaville:  
Tél. 06.889.98.99/05.528.03.94  
Pointe-Noire:  
Tel:05.557.78.71/06.655.8003

## OFFRE EXCEPTIONNELLE - STOCK LIMITE

### ORDINATEUR de BUREAU

Processeur P4 3.2GHz  
1Go de mémoire vive  
Disque dur de 80 GB  
Lecteur DVD/CD  
Windows XP PRO



### IMPRIMANTE COULEUR MULTIFONCTION WIFI

Impression - Photocopie - Scan

**OFIS**

IT. Services. People. You trust.

**1 85 500 FCFA**

**01 600 00 00**

Bd Denis Sassou Nguesso - En diagonale de CFAO  
Centre-ville / MPLA - Brazzaville



**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET  
N°041/BEAC-COBAC/PRCIRC/UGRIF/2013/MI**

**Institution:** Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé-Cameroun

**Nom du projet:** Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Régionales de la CEMAC-P099833

**Don IDA n°:** H 4340- RAF

**Titre de services:** Services d'un consultant, Juriste

**Référence au Plan de Passation des Marchés:** 21-01/COBAC

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un prêt de l'Association de Développement International (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat de Services d'un consultant, Juriste pour le Secrétariat Général de la COBAC.

2. Les services de consultant comprennent:

- participer à l'élaboration, à la révision et à la codification de la réglementation prudentielle, en veillant à l'aligner sur les standards internationaux;
- travailler à l'organisation et au suivi des procédures disciplinaires, ainsi qu'à l'élaboration des décisions, injonctions et autres mesures prises dans le cadre du suivi des établissements de crédit assujettis;
- fournir au Secrétaire Général et au Secrétaire Général Adjoint, ainsi qu'à l'ensemble des services opérationnels de la COBAC, des conseils juridiques de tous ordres;
- participer à la défense des intérêts de la COBAC devant les instances arbitrales et judiciaires, en particulier, devant la Cour de Justice de la CEMAC, compétente pour connaître en appel et en dernier ressort des actes de la COBAC.

3. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF), représentant les différentes institutions bénéficiaires du

financement de ce Projet dont la COBAC, invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services, notamment le CV, la lettre de motivation, les copies légalisées des diplômes, les attestations de services exécutés...

**Critères de sélection:** les consultants doivent posséder les qualifications ci-après:

- Diplôme de niveau maîtrise dans l'une des filières ci-après: droit des affaires; droit financier et bancaire; droit communautaire; droit du contentieux administratif;
- Au moins 10 ans d'expérience dans les secteurs ci-après: Magistrature; Service juridique de banque; Barreau avec une spécialisation en contentieux financier et bancaire; Service d'élaboration de textes réglementaires; Service de suivi du contentieux administratif.
- Compétences techniques de base: Connaissance de la réglementation et du contentieux bancaire; Connaissance du droit processuel; Pratique du contentieux administratif; Maîtrise de la rédaction d'actes; Connaissance du droit des sociétés; Pratique de la technique bancaire; Pratique de la technique contractuelle; Connaissance de la réglementation sociale; Maîtrise du droit communautaire CEMAC.
- Compétences associées: Comptabilité; Banque et finance; Anglais; Connaissance de l'environnement bancaire de la CEMAC; Aptitude à la recherche, notamment par internet.
- Qualités humaines et sociales: intégrité; rigueur; esprit de synthèse; capacité à animer une équipe pluridisciplinaire; Discrétion.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale», édition de mai 2004, révisée en octobre 2006,

relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Un consultant sera sélectionné selon la méthode de recrutement de Consultant individuel, telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Le Poste est à temps plein, pour une durée d'un an, avec possibilité de renouvellement, le cas échéant; les trois (3) premiers mois constituant une période probatoire. Il/elle sera basé (e) au siège du Secrétariat Général de la COBAC jusqu'en juillet 2013, à Yaoundé, et à Libreville, par la suite.

6. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes: de 09 heures à 14 heures (heure locale), tous les jours ouvrables.

7. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous, en personne, par courrier, facsimilé ou par courrier électronique, au plus tard, le 19 avril 2013, à 12 heures (heure locale).

Monsieur le Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique centrale (COBAC)  
736, avenue Monseigneur Vogt,  
B.P: 1917, Yaoundé- CAMEROUN  
– Tél.: (+237) 22 23 40 30/60,  
Fax: (+237) 22 23 33 29  
Site web: [www.beac.int/cobac](http://www.beac.int/cobac);  
E-mail: [cobac@carlnet.cm](mailto:cobac@carlnet.cm)  
ou [barka@beac.int](mailto:barka@beac.int)  
Une copie électronique sera adressée au Coordonnateur du Projet, à l'adresse mail: [adoum@beac.int](mailto:adoum@beac.int)

Yaoundé, le 20 mars 2013

Le Coordonnateur du Projet

**ADOUM MAHAMAT SARWAL**



Lancement de la 9<sup>ème</sup> édition du Fespam

# Les premières sonorités ont résonné à «Gam City»

Située à 273 kilomètres, au nord de Brazzaville, la ville de Gamboma, appelée aussi «Gam City», dans le département des Plateaux, était en fête. Et pour cause: elle a servi de rampe de lancement, sur le plan national, de la 9<sup>ème</sup> édition du Fespam (Festival panafricain de musique), qui se tiendra à Brazzaville, du 13 au 20 juillet 2013, sur le thème: «Les musiques africaines, vecteur d'authenticité et facteur d'émergence». C'est le ministre de la culture et des arts, également président du comité de direction du Fespam, Jean-Claude Gakosso, qui a patronné la cérémonie, samedi 6 avril dernier, Place de la Fraternité. En présence, entre autres, du président du Sénat, André Obami Itou, du Représentant de l'Unesco au Congo, Abdourahamane Diallo, du Préfet des Plateaux, Philippe Edgard Diafoucka Bambela, du préfet et de l'administrateur-maire de Gamboma, ainsi que des parlementaires des Plateaux.

Dans son mot de bienvenue, le préfet des Plateaux a remercié le ministre de la culture et des arts, ainsi que le Commissariat général du Fespam d'avoir choisi Gamboma comme pôle de lancement de la 9<sup>ème</sup> édition du Fespam. «Le Festival panafricain de musique, dont l'importance culturelle et scientifique n'est plus à démontrer, devient, dès cet instant, une composante de la municipalisation accélérée des Plateaux, ne fut-ce que dans sa partie festive», a souligné Philippe Edgard Diafoucka Bambela. Pour sa part, le commissaire général du Fespam, Dieu-donné Moyongo, a remercié les populations de Gamboma de s'être déplacées en grand

nombre, pour assister à la cérémonie. «Votre présence massive à ce rendez-vous est non seulement la preuve de votre attachement à la musique, mais surtout, celle de votre



Sous la conduite de Roga Roga, Extra Musica a confirmé sa renommée.



Quelques notes du ngombi pour marquer le lancement du Fespam.

solidarité légendaire. C'est, à coup sûr, un engagement à nous accompagner dans notre marche vers le succès de la



D.J Molema, a fait un tabac.

9<sup>ème</sup> édition», a-t-il affirmé. Avant d'égrener les noms de quelques ressortissants des Plateaux dont la renommée a traversé les frontières, sur les plans politique (Prosper Gandzion, Omer Okouere, Gabriel Obongui, Charles David Ganao), sportif (Tsiélan Tsiénié, Désiré Nkou, Mbon Eta, Akouala «Matériel de guerre» et André Obami Itou), musical (Michel Obami,

Michel Nguoulali, Gilbert Abangui, Féli Akouala, Michel Douniama «Machado», Boulhos Loupino, Victor Miéré, Joseph Kaba et Michel Mongo), culturel (les groupes de musique traditionnelle Bana Moye, Mantsiémé, Bana



Une vue des officiels.

Batéké, Mouyi Sikasso, Mongo Etsion, Henri Lopes, Marcel Gotène). Il était environ 19h45 quand le



Par son style atypique, Lyz a subjugué le public.

ministre Jean-Claude Gakosso, exécutant quelques notes de ngombi, un instrument de musique traditionnelle africain que l'on trouve également dans le département des Plateaux, a donné le coup d'envoi, sur le plan national, du Fespam 2013.

Après quoi, les centaines de spectateurs qui avaient pris d'assaut la Place de la Fraternité ont eu droit à un méga concert inédit, qui restera, à jamais, gravé dans leurs mémoires. Les chorales GTKI (église

kimbanguiste), Saint Pie X (Eglise catholique), et de l'Eglise Evangélique du Congo ont ouvert les hostilités. Puis, l'effervescence est allée crescendo avec les artistes et groupes Bana batéké, Lyz, Succès mondial, D.J Boogie Black, D.J Molema, Obosso Musica, Patrouille des stars authentiques, Ayessa Musica, Kingoli authentique et Extra Musica. Qui ont donné la pleine mesure de leurs talents. Signalons que le lancement, sur le plan international, du Fespam 2013 aura lieu, le 8 juin prochain, à Soweto, en Afrique du Sud.

Pascal NGALIBO-YALA et Véran Carrhol YANGA

## ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville:  
1<sup>er</sup> étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587  
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60  
E-mail: moussoundajeanmarie@yahoo.fr  
REPUBLIQUE DU CONGO

## SOCIETE ENERGY4

Société Anonyme Avec un Conseil d'Administration  
Au Capital de 10.000.000 F. CFA  
Siège: Immeuble City Center (Centre-ville)  
Brazzaville

## INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 19 mars 2013, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-poto, la même date, sous Folio 53/09, n°966, il a été constitué une Société dénommée: «ENERGY4», dont les

caractéristiques sont les suivantes:

**Forme:** Société Anonyme Avec un Conseil d'Administration;

**Capital:** le capital social de la Société est de: 10.000.000 F.CFA;

**Siège:** Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, Immeuble City Center (Centre-ville);

**Objet:** La Société a pour objet, en République du Congo:

\* Conception avec les propres ressources ou de troisième pour la production, la transformation et la distribution de l'énergie;

\* Construction avec les propres ressources ou de troisième des systèmes de génération, la transmission et d'utilisation de l'énergie;

\* Commercialisation de composants systèmes pour la production, la transmission et la consommation d'énergie;

\* Assistance technique pour les systèmes des productions, la transmission et la consommation de l'énergie;

\* Education spécialisée pour l'installation et la conduite des systèmes indiqués;

\* Détermination de la balance des établissements d'énergie et de l'industrie logement, y compris le complexe de bâtiments;

\* Conseil concernant les actifs ci-dessus.

**Durée:** La durée de la société est de 99 années;

**RCCM:** La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° BZV/2013 B 4183, délivré le 25 mars 2013;

**Gérance:** Suivant Procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive en date du 19 mars 2013, à savoir Monsieur GASPAROTTO Stefano, de nationalité Italienne, a été nommé Président Directeur Général de la Société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément.

Pour insertion  
Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

## Remerciements



Paul-Marie Malonga et Famille remercient, de tout cœur, toutes les personnes physiques et morales qui les ont assistés, de près ou de loin, pendant le deuil qu'ils ont porté à la suite du décès, à Brazzaville, de leur regrettée mère, tante et grand-mère bien-aimée, Charlotte BAYEZI, veuve Nestor Malonga dit «Malonga-La-Cour». Rappelée à Dieu, le vendredi 15 mars 2013, à l'âge de 70 ans, l'illustre disparue a été portée en terre, mardi 26 du même mois, au cimetière familial de Makana-2, sur la Route nationale N°1.

Que son âme repose en paix au paradis!

## JOB OPPORTUNITY ANNOUNCEMENT

AMERICAN EMBASSY, BRAZZAVILLE  
ANNOUNCEMENT NUMBER 009-2013

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Infirmier Diplômé d'Etat  
(Grade-FSN-09)

**Nature du Contrat:** Contrat de Prestations de services

**Durée du Contrat:** Durée Déterminée (CDD) avec possibilité de renouvellement

**Rémunération:** Honoraires rémunérés sur la base des heures effectivement travaillées

**DATE D'OUVERTURE:** 02 avril 2013

**DATE DE CLOTURE:** 16 avril 2013

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un diplôme universitaire, en Médecine, en soins infirmiers ou en sciences de la santé et ayant également une bonne maîtrise de la langue anglaise; ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler au sein de l'unité médicale de l'ambassade. L'intéressé(e) qui servira comme remplaçant pendant les périodes d'absence du Médecin principal aura entre autres tâches: de fournir des consultations médicales et si nécessaires des soins et d'autres services médicaux aux diplomates américains ainsi qu'aux membres de leur famille.

L'intéressé(e) s'occupera également de la gestion du suivi médical des cas de maladies professionnelles ou des accidents de travail des agents locaux de l'ambassade. //Elle fera des recommandations dans ce sens et servira de liaison entre l'ambassade et l'Assureur et ses médecins-Conseil.

**N.B: LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.**

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site Internet:

<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants: 06-612-2000/06-612-2073/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante: [BrazzavilleHR@state.gov](mailto:BrazzavilleHR@state.gov)

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

**N.B: LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.**

AU:

Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville – Boulevard Denis Sassou N'Guesso

No: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville. Brazzaville, Republic of Congo.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!



OFFICE NOTARIAL de Me Chimène Prisca Nina PONGUI  
Notaire  
Sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPROGI)  
Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M)  
B.P: 14745, B/ville- Tél: (242) 06 662 43 35/05 516 70 79  
E-mail: pchimene@yahoo.fr

## AVIS DE CONSTITUTION ELITE CONSULTING

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de 1 000 000 de Francs CFA  
06, Avenue Général De Gaulle, Marché Plateau  
Centre-ville, Brazzaville (République du Congo)  
CG/BZV/RCCM/13-B-4188

Aux termes d'un acte authentique reçu le 02 mai 2012, par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPROGI), case J-490/M (en face de l'E.N.A.M), dûment enregistré à Brazzaville, à la recette de Baongo, le 02 mai de la même année, sous le Folio 080/1 n° 1229, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

**Objet:** la société a pour objet:  
- Le Management et le Conseil;  
- Le Marketing et la Communication;  
- L'Événementiel;  
- L'Importation et la vente des matériaux de construction et des produits alimentaires;  
- L'import-export.

**Dénomination sociale:** la société a pour dénomination «ELITE CONSULTING»;

**Siège social:** Brazzaville (Congo), 06, Avenue Général De Gaulle, Marché Plateau, Centre-ville;

**Durée:** 99 années, à compter de son im-

matriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville;

**Capital:** 1 000 000 de Francs CFA, divisé en 100 parts sociales de 10 000 Francs CFA chacune, toutes souscrites en numéraires et entièrement libérées par l'associée unique;

**Gérance:** Madame Armel Corinne ITOUA ONDZE est nommée gérante de la société, pour une durée non limitée;

**Dépôt légal:** le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 26 mars 2013, sous le numéro 13 DA 365;

**Immatriculation de la société:** la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/13-B-4188.

*Pour avis*  
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI  
Notaire

MAÎTRE Giscard BAVOUEZA-GUINOT  
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA  
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),  
Centre-ville Brazzaville.  
Tél: (00242)05.775.69.43/06.668.58.14; B.P: 15.244  
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr  
République du Congo

## ANNONCE LEGALE

### «WORD INTERNATIONAL IMPORT» S.A.R.L.P

Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle  
Au Capital de DEUX MILLIONS (2.000.000) DE FRANCS CFA  
Siège Social: 75, avenue de France, Poto-Poto, Brazzaville.  
RCCM: CG/BZV/13 B 4132  
REPUBLIQUE DU CONGO.

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 26 février 2013, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 27 février 2013, sous folio 38/19, numéro 609, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:** «WORD INTERNATIONAL IMPORT»;

**Forme Sociale:** Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle (SARLP);

**Associés:** 1- Monsieur NGOUABI Jean;  
2- Mademoiselle MBENGUELE Homy Florèse;

3- Monsieur ITOUA Pascal;

**Capital Social:** Deux Millions (2.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de vingt mille (20.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés;

**Siège social:** 75, avenue de France, Poto-Poto, Brazzaville;

**Objet social:** La société a pour objet, en République du Congo:

- \* L'import-export des matériaux de construction;
- \* La quincaillerie;
- \* La vente des produits agricoles;
- \* La vente des fournitures de bureau.

**Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;  
**Déclaration notariée de souscription et de versement:** aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 26 février 2013 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 27 février 2013, sous folio 38/20, numéro 610, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par les associés;

**Gérante statutaire:** Mademoiselle MBENGUELE Homy Florèse;

**Dépôt légal:** a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 5 mars 2013, sous le numéro 13 DA 273;

**Immatriculation au RCCM:** La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 5 mars 2013, sous le numéro CG/BZV/13 B 4132.

*Pour avis*  
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT  
Notaire.

## AVIS DE RECRUTEMENT

**Titre du poste :** Assistant Trésorier

**Lieu d'affectation:** Brazzaville

**Nature du Contrat:** Contrat de travail à Durée Indéterminée

**Superviseur:** Responsable de la Trésorerie

**Objet du poste:** Sous la supervision du Responsable de la Trésorerie, le titulaire de ce poste aura pour mission de :

- gérer l'activité de change de manière optimale (transferts émis et reçus, change manuel, liquidation des positions de change, rapatriement des recettes d'exportation, etc).
- réaliser les objectifs financiers assignés en matière de revenu de change et commissions.
- informer et assister les départements commerciaux dans la vente des produits de Trésorerie à la clientèle;
- visiter conjointement avec les commerciaux les clients et prospects à fort potentiel en terme de produits de trésorerie.
- développer des niches d'activité ou nouveaux produits répondant aux besoins de la clientèle.
- développer qualitativement le portefeuille en ciblant les prospects à fort potentiel et en mettant en œuvre des actions pour les conquérir ;
- Effectuer des actions concertées avec les collègues des autres filiales sur les clients intervenants dans plusieurs pays.

### Profil du candidat

- Homme/femme, 30 ans au plus
- Bac+4/5 en finance, gestion, marketing ou autres disciplines connexes
- Une première expérience professionnelle est souhaitée dans une fonction commerciale, bancaire et financière et de préférence dans une salle de marché ou Trésorerie
- Capacité à identifier des besoins de la clientèle;
- Capacité à analyser et interpréter les informations financières;
- Connaissance des produits de Trésorerie
- Une bonne connaissance de l'Anglais serait un atout
- Capacité à travailler sous pression et de façon autonome
- Esprit d'équipe, bonne capacité d'analyse, rigueur, force de proposition.

Date limite de transmission de candidatures est fixée au 12 avril 2013.

**Adresse électronique:** recrutementsassistants2013@yahoo.fr, Format PDF exclusivement, **Objet:** Avis de Recrutement d'un Assistant Trésorier, **Composition du dossier:** lettre de motivation, CV détaillé et un récépissé de l'ONEMO.

## AVIS DE RECRUTEMENT

**Titre du poste:** Assistant Contrôleur Interne

**Lieu d'affectation:** Pointe-Noire

**Nature du Contrat:** Contrat de travail à Durée Indéterminée

**Superviseur:** Responsable du Contrôle Interne

**Objet du poste:** Sous la supervision du Responsable du Contrôle Interne, le titulaire de ce poste aura pour mission de :

- S'assurer que les activités des agences et services du siège sont conformes aux Politiques/Procédures/règlements en vigueur.
- Fournir conseil aux organes de décisions, aux unités d'affaires (SBUs) et à la stratégie dans le cadre du contrôle et de la conformité.
- Créer et améliorer une culture de conformité homogène dans les agences conformément à la politique générale du groupe Ecobank.
- Construire un solide KYC et KYC(B) en conformité avec le cadre réglementaire.
- S'assurer de l'intégrité des transactions enregistrées dans le système à travers des revues journalières des comptes de la balance générale et des rapports standards.
- S'assurer que les écritures passées dans les comptes GL reflètent les transactions réelles de la banque. Tout manquement par rapport aux procédures doit être consigné dans un rapport approprié et transmis à la hiérarchie.
- Effectuer dans les délais requis les contrôles spécifiques qui pourront être demandés par le Directeur du contrôle interne.
- Assurer le suivi des résolutions de toutes les anomalies relevées dans les rapports des inspecteurs, des commissaires aux comptes, de la commission bancaire et autres revues.
- S'assurer de l'existence de tous les documents KYC dans les dossiers d'ouverture des comptes des clients à travers une revue régulière; rapprocher ces informations à celles enregistrées dans le système.
- Revue journalière des rapports de réconciliation des comptes.
- Revue journalière de tous les formulaires numérotés (ex : chèque mangés, chèque certifié, fiche de deal, Formulaire M, Formulaire A) pour assurer l'état complet et propre des postes/financements.

· Effectuer toutes les autres vérifications indépendantes prévues dans le proof chart du contrôle interne

- Revue des comptes de la compense
- Revue journalière des réconciliations ATM
- Conduire les investigations spéciales attribuées de temps en temps.
- Préparer les éléments des rapports à la Direction générale et au Groupe,
- Réaliser tous travaux demandés par le responsable hiérarchique.

### Profil du candidat

- Homme/femme, 30 ans au plus
- Bac+4/5 en Comptabilité, Finance, Economie, Banque
- Connaissance des techniques d'audit, de la Comptabilité, des opérations de la Trésorerie et des Opérations bancaires/crédit
- Connaissance en Risque Opérationnel et détection de fraude
- Connaissance des produits et services bancaires, financiers et d'Assurance
- Capacité à interpréter, comprendre et mettre en œuvre les politiques, procédures et réglementation.
- Aptitude d'analyse et d'investigation
- Capacité à travailler sous la pression, à résoudre les problèmes
- Capacité de communication orale et écrite
- Attention aux Détails, Esprit Indépendant, bon rapport interpersonnel
- Bonne connaissance des logiciels de bureautique (Microsoft Word, Excel, Powerpoint, Outlook ...)
- Une bonne connaissance de l'Anglais serait un atout
- Capacité à travailler sous pression et de façon autonome
- Esprit d'équipe, bonne capacité d'analyse, rigueur, force de proposition.

Date limite de transmission de candidatures est fixée au 12 avril 2013.  
**Adresse électronique :** recrutementsassistants2013@yahoo.fr, Format PDF exclusivement, **Objet:** Avis de Recrutement d'un Assistant Contrôleur Interne, **Composition du dossier:** lettre de motivation, CV détaillé et un récépissé de l'ONEMO.



## AVIS DE RECRUTEMENT

**Titre du poste:** Assistant Juridique

**Lieu d'affectation:** Brazzaville

**Nature du Contrat:** Contrat de travail à Durée Indéterminée

**Superviseur:** Responsable juridique

**Objet du poste:** Sous la supervision du Responsable juridique, le titulaire de ce poste aura pour mission de:

- Couvrir tous les aspects juridiques de la vie de la Banque et anticiper les risques juridiques
- Apporter des conseils en matière de recouvrement et de contentieux
- Fournir des avis juridiques aux différents services opérationnels ou commerciaux
- Rédaction des conventions

**Profil du candidat**

- Homme/femme, 30 ans au plus
- Diplôme Bac +4/5 Droit des affaires, Droit bancaire ou financier, Droit privé général
- Bonne pratique de l'anglais (atout important) et technique de rédaction
- Expérience en cabinet juridique, avocat ou notaire
- Aptitude à travailler sous pression avec des délais serrés sur plusieurs dossiers
- Bonne capacité d'écoute et qualité relationnelle

Date limite de transmission de candidatures est fixée au 12 avril 2013.

**Adresse électronique :**

recrutementsassistants2013@yahoo.fr, Format PDF exclusivement, **Objet:** Avis de Recrutement d'un Assistant Juridique, Composition du dossier: lettre de motivation, CV détaillé et un récépissé de l'ONEMO.

## AVIS DE RECRUTEMENT

**Titre du poste:** Assistant en charge des Risques Opérationnels

**Lieu d'affectation:** Pointe-Noire

**Nature du Contrat:** Contrat de travail à Durée Indéterminée

**Superviseur:** Responsable des Risques

**Objet du poste:** Sous la supervision du Responsable des Risques, le titulaire de ce poste aura pour mission de :

- Suivre le processus de continuité d'activité (PCA) de la banque:
- Participer aux tests (la présence physique est requise);
- Suivre les actions correctives issues des résultats des tests.
- Gérer et d'évaluer les risques opérationnels (gestion intégrée dans notre logiciel d'Auto-évaluation des Risques et Contrôles: AERC).
- Suivre les plans d'actions développés pour atténuer les risques identifiés.
- Vérifier la conformité des renseignements indiqués dans le logiciel AERC.
- S'assurer que les informations renseignées dans le logiciel AERC sont conformes pour faciliter l'adaptation et la mise en place du planning stratégique des Risques opérationnels.
- Préparer, tenir et animer les réunions des Comités de Risques Opérationnels par Départements concernés et celui de la filiale. Suivi et mise en œuvre des recommandations.

· Suivre les performances de pertes opérationnelles de la filiale conformément au budget et recommander des changements quand cela est nécessaire.

- Donner un feedback permanent aux différents départements/unités sur les performances de risques opérationnels par rapport aux objectifs.
- Suivre les plans d'action/mesures correctives.

**Profil du candidat**

- Homme/femme, 30 ans au plus
- BAC + 4 en Gestion, Comptabilité, Economie ou Droit
- 1 à 2 ans d'expérience (Avoir travaillé en banque, notamment dans la gestion des risques bancaires, serait un atout)
- Une bonne connaissance de l'anglais serait un atout
- Aptitude à travailler sous pression avec des délais serrés sur plusieurs dossiers
- Esprit d'équipe, bonne capacité d'analyse, rigueur, force de proposition, capacité à travailler sous pression.

Date limite de transmission de candidatures est fixée au 12 avril 2013.

**Adresse électronique :**

recrutementsassistants2013@yahoo.fr, Format PDF exclusivement, **Objet:** Avis de Recrutement d'un Assistant en charge des Risques Opérationnels, Composition du dossier: lettre de motivation, CV détaillé et un récépissé de l'ONEMO.

## AVIS DE RECRUTEMENT

**Titre du poste:** Assistant Financier

**Lieu d'affectation:** Pointe-Noire

**Nature du Contrat:** Contrat de travail à Durée Indéterminée

**Superviseur:** Responsable du Contrôle Financier

**Objet du poste:** Sous la supervision du Responsable du Contrôle Financier, le titulaire de ce poste aura pour mission de :

- Gérer le registre des immobilisations de la banque;
- Préparer et comptabiliser les charges payées d'avance;
- Préparer et régler tous les impôts mensuels dus;
- Elaborer les états de rapprochement du Département;
- Elaborer le "expense reporting";
- Suivre le budget des investissements de la banque;
- Préparer le rapport des dépenses d'investissement pour le Comité de Dépense;
- Vérifier les pièces comptables avant transmission à la signature du N+1;
- Créer les nouveaux comptes dans l'applicatif bancaire;
- Apurer les écritures en suspens identifiées sur les états de rapprochement des comptes internes du Département;
- Analyser les comptes d'Etat;
- Vérifier les saisies des écritures dans l'applicatif bancaire;

- Suivre les courriers reçus et émis du Département;
- Assurer l'intérim des autres membres du Département

**Profil du candidat**

- Homme/femme, 30 ans au plus
- Bac+4/5 en finance, gestion ou autres disciplines connexes
- Une expérience professionnelle dans une fonction similaire serait un atout,
- Une bonne connaissance de l'anglais serait un atout
- Capacité à travailler sous pression et de façon autonome
- Rigueur, organisation, précision, intégrité, discrétion, connaissances en comptabilité, fiscalité, encadrement, informatique, sens analytique, gestion des délais.
- Esprit d'équipe, bonne capacité d'analyse, force de proposition.

Date limite de transmission de candidatures est fixée au 12 avril 2013.

**Adresse électronique :**

recrutementsassistants2013@yahoo.fr, Format PDF exclusivement, **Objet:** Avis de Recrutement d'un Assistant Financier, Composition du dossier: lettre de motivation, CV détaillé et un récépissé de l'ONEMO.

## AVIS DE RECRUTEMENT

**Titre du poste :** Assistant Auditeur Interne

**Lieu d'affectation :** Pointe-Noire

**Nature du Contrat :** Contrat de travail à Durée Indéterminée

**Superviseur :** Responsable Audit Interne

**Objet du poste :** Sous la supervision du Responsable Audit Interne, le titulaire de ce poste aura pour tâches:

**TACHES QUOTIDIENNES**

- Participation à la réalisation du planning d'audits internes de la banque
- Traitement des dossiers d'investigation
- Traitement des courriers de réclamation de la clientèle nécessitant des investigations
- Faire le classement systématique des dossiers de travail des missions d'audit

**TACHES HEBDOMADAIRES**

- Rendre compte au Chef du Département sur les activités et les instances de la semaine
- S'assurer de la participation par un contrôleur interne à l'ouverture et à la fermeture du coffre le matin et le soir suivant planning mensuel
- Réaliser en collaboration avec le Chef de département les investigations relatives aux cas de fraudes ou de tentatives de fraude ou sur requête de la hiérarchie sur une zone à risque, produire les rapports d'investigations et classer soigneusement les documents probants.

**TACHES MENSUELLES**

- Suivi des actions correctives des audits internes, investigations liées aux cas de fraude, tentatives de fraude et cas suspects.
- Faire le classement des rapports définitifs des missions d'audit et dossiers de travail.
- Réalisation d'un flash audit inopiné relatif à la bonne application d'une procédure choisie.
- Préparation des éléments du tableau de bord et participation aux réunions.

**TACHES MENSUELLES COMMUNES AU DEPARTEMENT**

- Rapport mensuel sur l'activité de l'audit interne, rapports sur les cas de fraudes et tentatives de fraudes; Participation à l'inventaire physique général de toutes les caisses, coffres et guichets automatiques ; Revue des déclarations de soupçon et rapports de la Division Conformité

**TACHES TRIMESTRIELLES**

- Rédaction du projet du rapport trimestriel de contrôle des opérations suivant tableau de répartition

des tâches; Suivi des activités et du respect des procédures du service monétique

**TACHES SEMESTRIELLES**

- Rédaction du projet du rapport semestriel sur la revue du portefeuille global de crédit de la banque suivant le tableau de répartition des tâches.

**TACHES ANNUELLES**

- Participer aux travaux de fin d'exercice de l'audit interne suivant tableau de répartition des tâches.
- Elaborer le planning d'audit de l'année et assurer le suivi de son exécution
- Elaborer un planning des flashes audits de l'année
- Rédiger le rapport annuel sur le Contrôle Interne en collaboration avec les autres collègues et le Chef du Département

**AUTRES**

- Toute autre tâche demandée par le supérieur hiérarchique
  - Répondre aux requêtes (investigations, contrôle, revues) de l'Audit Interne du Groupe
- Profil du candidat**
- Homme/femme, 30 ans au plus,
  - Bac+4/5 en comptabilité ou autres disciplines connexes,
  - 7 ans minimum dans l'audit d'une banque ou dans un cabinet d'expertise comptable,
  - Maîtrise du Plan Comptable Bancaire, de l'outil informatique et des NTIC,
  - Aptitude à réaliser des revues comptables,
  - Bonne capacité à conduire des missions d'audit et d'investigation,
  - Capacité à rédiger des rapports,
  - Capacité à assurer des séances de formation sur les procédures en vigueur,
  - Une bonne connaissance de l'Anglais serait un atout,
  - Ouverture d'esprit, esprit d'équipe, esprit d'analyse et critique, rigoureux, tatillon, objectif,
  - Culture du sens de responsabilité et bonne détermination,
  - Capacités relationnelles et managériales,
  - Probité morale et impartialité.
- Date limite de transmission de candidatures est fixée au 12 avril 2013.

**Adresse électronique:**

recrutementsassistants2013@yahoo.fr, Format PDF exclusivement, **Objet:** Avis de Recrutement d'un Assistant Auditeur Interne, Composition du dossier: lettre de motivation, CV détaillé et un récépissé de l'ONEMO.



## Coupes africaines des clubs de football

## Que du bonheur pour le football congolais!

Les deux clubs congolais engagés aux coupes africaines des clubs, l'A.C Léopards de Dolisie et Diables-Noirs de Brazzaville, ont réussi, dimanche 7 avril 2013, leur deuxième examen de passage: les seizièmes de finale. Ils gardent le cap. Ils sont bons pour les huitièmes de finale, qui pointent, déjà, à l'horizon (aller: le 21 avril; retour: le 5 mai 2013).

## A.C Léopards: Un, deux, trois...K.O!

Trois buts à zéro! De quoi faire bourdonner des têtes. Certains n'en croient pas leurs oreilles, parce que rien ne présageait une telle performance. La débâcle de Kano (1-4), au match aller, prédisposait, plutôt, l'A.C Léopards à une élimination.

Déjouant les pronostics les plus pessimistes, l'A.C Léopards a brillé d'un éclat particulier dans le duel des seizièmes de finale retour. Il a attaqué, en y mettant le cœur. Le succès a couronné l'entreprise. Les gars ont bien joué et gagné. Ils ont rempli, comme il se doit, leur rôle. Et ils ont accouché de trois buts de facture libellée, libérant, à leur tour, le public, dont les yeux étaient en train de sortir des orbites, quand le quatrième arbitre a indiqué le temps additionnel. A cet instant là, le score était 2 à 0, pour l'A.C Léopards. Insuffisant pour se qualifier. La suite, on la connaît: le but du K.O signé par Césaire Ngandzé, dans le temps additionnel! Cela relève d'un authentique exploit. C'est, donc, à raison que les Dolisiens ont fêté, dignement, la qualification de leur équipe.

## Diables-Noirs: une qualification assurée d'avance

Du match retour Panthers F.C-Diables-Noirs, il n'y avait pas de



Léopards en huitièmes de finale: une divine surprise. (Ph. Kwamy)



Que nous réservez-vous, Diables-Noirs, en huitièmes de finale? (Ph. d'archives)

miracle à attendre. Les Diables-Noirs avaient largement assuré leurs arrières en s'imposant à domicile, trois semaines plus tôt, à Brazzaville, par 6 à 1. Panthers F.C les attendait, donc, à Malabo, en sachant que son sort était scellé. A défaut d'un retournement de la situation qui aurait relancé les spéculations, il s'est contenté

d'une courte victoire (1-0). Sans conséquence pour les Diables-Noirs. Qui l'ont contestée, en égalisant par Losseni Komara (85<sup>e</sup>). Mais le but a été, malheureusement, annulé, sans raison valable, selon le reporter de Radio-Congo. Les deux clubs congolais qualifiés, ils peuvent, maintenant, penser à la prochaine étape. Elle s'an-

nonce rude face, respectivement, aux Algériens de l'E.S Sétif, pour Léopards, et aux Tunisiens du C.S Sfaxien, pour Diables-Noirs. On espère qu'ils tourneront à plein régime.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU.

## Ligue africaine des champions

## Exploit de Léopards au bout du suspense!

Incroyable! Laminé au match aller, à Kano (1-4), l'A.C Léopards de Dolisie a réussi un exploit extraordinaire, en retournant une situation désespérée, dimanche 7 avril 2013, lors du match retour des seizièmes de finale de la Ligue des champions, disputé contre Kano Pillars du Nigeria, au Stade Denis Sassou Nguesso. Au bout du suspense, il s'impose (3-0) avec un but de légende de Césaire Ngandzé, une minute avant la fin du temps additionnel, synonyme de qualification pour les huitièmes de finale.

Qui l'aurait crû? C'est une qualification inespérée. On attendait le terrible Kano Pillars, on a, finalement, été agréablement surpris par le renversement de situation réalisé par l'A.C Léopards, malgré son handicap du match aller (1-4). L'A.C Léopards est allé droit au but. La recherche permanente d'un but devenait, alors, une obsession, pour les Fauves du Niari, dont le forcing triomphe ainsi des Nigériens. En possession du ballon, à la 31<sup>ème</sup> minute, Moubhio ouvre sur Arouna Dramé. Et ce que l'on envisageait se produit: de la tête, Arouna propulse le ballon au



Tête puissante d'Arouna Dramé: le ballon va mourir dans les filets (Ph. Kwamy)

fond des filets de Kano Pillars: 1-0. Seulement, voilà, la mi-temps renvoie les belligérants sur ce score. Que fait l'A.C Léopards de Dolisie, après les citrons? Il étouffe Kano Pillars qui veut relever la tête. Il l'éparpille, ensuite. Il a un grand appétit et n'hésite pas à faire claquer ses mâchoires. Makiéssé Junior, balle au pied, est bousculé dans la surface de réparation de Kano Pillars. Le pénalty,

indiscutable, est exécuté et transformé en but par Ntela Kalema: 2-0 (55<sup>e</sup>). Emoustillé par sa double réalisation, l'A.C Léopards, déchaîné, ne respecte plus rien. Il caracole vers un succès plus éclatant, plus net. Pour la première fois, Kano Pillars frôle l'élimination. Elle est là. Elle gronde. Dans le temps additionnel (+3), Kano Pillars n'aura pas assez de culot pour

éviter le coup de grâce, œuvre de Césaire Ngandzé, d'un coup de tête foudroyant. Le marquoir exhibe ses 3 à 0...

Ce but a sonné l'élimination de Kano Pillars et la qualification de l'A.C Léopards. Il faut le faire.

Equateur Denis NGUIMBI  
(Envoyé spécial)

A.C Léopards bat Kano Pillars (3-0). Arbitre: Doue Noumadiez (Côte d'Ivoire). Assistants: Yéo Songuifolo et Ousso Kouadio (Côte d'Ivoire). Commissaire CAF: Aboubakar Alim Kowaté (Cameroun). Buts: Dramé Biné Arouna 31<sup>e</sup>, Ntela Kalema 55<sup>e</sup> (Pénalty), Ngandzé Césaire 92<sup>e</sup> du temps additionnel

A.C Léopards: Ngomé Lawrence; Nzamba Mombo (puis Bienvenu Kombo, 83<sup>e</sup>), Moubio Boris, Miangounina Djodjo, Dimitri Bissiki; Makiéssé Junior, Lakolo Preston, Ntela Kalema, Héritier Ngouelou (puis Eric Niemba); Bebhey-Ndey (puis Césaire Ngandzé, 71<sup>e</sup>), Drame Biné Arouna. Entr.: Marius Omog.

Kano Pillars: Afelo Khai Theoplus; Alh Muli Alh, Umar Sago, Ikechukwu Gabriel, Mustapha Muse; Shagavi Shehu (Mamir Ubalé, 75<sup>e</sup>), Alasire Ali, Gambo Man (Belle Moussa73<sup>e</sup>), Rabilu Ali, Nafi'U Ibrahim.

## Basket-ball congolais

## Inquiétude avant l'Afro-Basket 2013!

Inquiétude à propos de quoi, au juste? Ils sont très agacés à cinq mois du coup d'envoi de la phase finale masculine de l'Afro basket-ball 2013, qui se déroulera à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 20 au 31 août. Parce qu'ils ne voient nulle part les Diables-Rouges hommes, pourtant qualifiés à cette compétition. Ils ont peur, pour tout dire, du spectre de l'impréparation. Des faits tout à fait récents devraient, pourtant, réveiller les responsables nationaux: le tirage au sort des groupes effectué, le 30 mars dernier, à Abidjan. Le Congo est en bonne compagnie, avec le Nigeria, le Cameroun et le Mali, dans le groupe D. C'est alléchant, comme dirait l'autre. Que pourra-t-on en attendre? On scrute l'horizon, un peu sceptique. L'observateur s'interroge avec une certaine pointe d'humour. Parce que tout engagement est une nouvelle aventure. Elle exige des préalables. D'où cette question d'apparence idiote: Où en sont les Diables-Rouges du Congo, dans la perspective d'une telle aventure? Se poser la question, c'est en reconnaître l'ampleur. Les dirigeants directement intéressés par la préparation de l'équipe devraient, généralement, s'interdire de ressasser de vieilles recettes ayant longtemps abouti aux improvisations et aux désastres. Une équipe lancée à toute volée dans le tourbillon de la compétition peut en souffrir. Où en sont les Diables-Rouges? Nulle part, depuis novembre 2012, après leur qualification. Ils n'existeraient, pour l'instant, que dans l'esprit... Ce n'est pas sage. Car réunir les joueurs à quelques jours de la compétition réussit beaucoup mieux aux professionnels qu'aux amateurs. Il est donc urgent de remettre en place, au moins, l'armature de l'équipe des éliminatoires de Bangui. Il faut, ensuite, plusieurs regroupements, au niveau local et à l'étranger. Demain sera, peut-être, trop tard, compte tenu des vacances trop prolongées des Diables-Rouges. En tout cas, les férus de la balle au panier ont peur, pour tout dire, que l'impréparation soit encore la recette des dirigeants nationaux.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU



Nouveau logo,  
Nouvelle vision  
Nouvelle gestion avec  
SAP BUSINESS ONE  
Depuis 20 ans, vous nous confiez  
vos plis et colis  
Merci pour votre Confiance

Export et Import Express  
(pls, colis, pièces détachées...)

## Service Commercial

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 73 / 05 550 10 87  
Point-Noire: Rond Kassai (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75 / 05 301 02 38

www.gxinternational.net

www.tnt.com

## Eric-Pressing

## PRESSING DE LUXE

Situé au cœur économique de: \* Brazzaville  
rond-point Mougali \* Pointe-Noire centre ville,

## ERIC-PRESSING

## ERIC

- \* E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- \* R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- \* I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- \* C = Compétence qui fait la différence

## PRESSING

- \* P = Professionnel confirmé
- \* R = Reste fidèle au bon service
- \* E = Entretien de qualité inégalable
- \* S = Service non stop
- \* S = Sollicité par les clients exigeants
- \* I = Incomparable, toute la ville en parle
- \* N = Nommé ERIC-PRESSING
- \* G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe